





GLOSSAIRE	524
NUTS (NOMENCLATURE DES UNITÉS TERRITORIALES STATISTIQUES)	547
NACE RÉV. 1.1 (NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS	
ÉCONOMIQUES DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE)	
CTCI RÉV. 3 (CLASSIFICATION TYPE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL)	
CITE (CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DE L'ÉDUCATION)	
SYMBOLES STATISTIQUES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	
DROITS D'AUTEUR DES PHOTOGRAPHIES	
INDEX THÉMATIQUE	557
SÉLECTION D'AUTRES PUBLICATIONS D'EUROSTAT	563



GLOSSAIRE



Abonnements (téléphonie mobile)

Abonnements aux systèmes publics de télécommunications mobiles faisant appel à la technologie cellulaire. Les cartes prépayées actives sont considérées comme des abonnements. Une même personne peut avoir plusieurs abonnements.

Accident du travail grave

Accident du travail ayant entraîné plus de 3 jours d'arrêt de travail. Un accident du travail est un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique. Sont inclus dans cette catégorie les accidents durant le travail de la victime hors de l'enceinte de son entreprise, même causés par des tiers, et les empoisonnements aigus. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

Accident du travail mortel

Événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique ainsi que le décès de la victime dans un délai d'un an à compter de l'accident. Sont exclus de cette catégorie les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

Accord bilatéral entre l'UE et la Suisse

L'accord bilatéral de coopération statistique entre l'UE et la Suisse est entré en vigueur le 1er janvier 2007. Il permet à la Suisse d'accéder aux données paneuropéennes pour les pays appartenant à l'Espace économique européen (EEE) et garantit la comparabilité des statistiques. Les quatre États membres de l'AELE sont par conséquent membres du Système statistique européen (SSE).

Accroissement naturel de la population

Naissances moins les décès.

ACP

Voir: «États ACP».

Administration centrale

Ensemble des services administratifs de l'État et des autres services centraux dont les responsabilités s'étendent à la totalité du territoire économique, à l'exception des administrations de sécurité sociale.

Administrations de sécurité sociale

Unités institutionnelles centrales, fédérées ou locales dont l'activité principale consiste à fournir des prestations sociales et qui répondent aux deux critères suivants:

- certains groupes de la population sont tenus de participer au régime ou de verser des cotisations en vertu des dispositions légales ou réglementaires (hormis celles concernant les fonctionnaires);
- indépendamment de leur rôle d'organisme de tutelle ou en

tant qu'employeur, les administrations publiques sont responsables de la gestion de ces unités pour ce qui concerne la fixation ou l'approbation des cotisations et des prestations.

Administrations d'États fédérés

Unités institutionnelles distinctes exerçant certaines fonctions d'administration à un niveau inférieur à celui de l'administration centrale et supérieur à celui des unités institutionnelles publiques locales, à l'exception des administrations de sécurité sociale.

Administrations locales

Administrations publiques dont la compétence s'étend seulement sur une subdivision locale du territoire économique, à l'exception des administrations locales de sécurité sociale.

Administrations publiques

Le secteur des administrations publiques comprend toutes les unités institutionnelles dont la production est destinée à la consommation individuelle et collective et qui sont essentiellement financées par des contributions obligatoires versées par des unités appartenant aux autres secteurs et/ou toutes les unités institutionnelles dont l'activité principale est la redistribution du revenu et de la richesse nationale. Le secteur des administrations publiques est subdivisé en quatre sous-secteurs: administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale.

AELE

L'Association européenne de libre-échange (AELE) est une organisation intergouvernementale créée en 1960 par sept pays européens. Depuis 1995, ses États membres sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Cette association est chargée de gérer la franchise douanière entre les différents États membres, la participation de l'AELE à l'Espace économique européen (EEE), qui comprend l'Union européenne (UE), et le réseau mondial d'accords de libre-échange de l'AELE.

Agriculture biologique

Dans l'UE, l'agriculture n'est considérée comme biologique que si elle satisfait aux dispositions du règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil. L'agriculture biologique implique des systèmes holistiques de gestion de la production pour les cultures et l'élevage, préconisant des pratiques de gestion qui évitent de recourir à des facteurs de production extérieurs. Pour ce faire, elle utilise autant que possible des méthodes culturales biologiques et mécaniques de préférence aux engrais et pesticides.

ALENA (Accord de libre-échange nord-américain)

CA: Canada; MX: Mexique; US: États-Unis.

Années de vie en bonne santé (AVBS)

L'indicateur «années de vie en bonne santé» (AVBS) mesure le nombre d'années qu'une personne d'un âge donné peut encore espérer vivre en bonne santé. La «bonne santé» est définie comme l'absence de limitations fonctionnelles/d'incapacité. Aussi, cet indicateur est-il également appelé «espérance de vie sans incapacité» (EVSI).

Appel local

Appel téléphonique passé sur les réseaux locaux.



Appel longue distance

Appel téléphonique passé d'un réseau local à un autre.

Approvisionnement public en eau

Eau fournie par des unités économiques engagées dans la collecte, la purification et la distribution de l'eau (y compris le dessalage de l'eau de mer pour produire de l'eau comme principal produit d'intérêt et excluant l'utilisation du système dans un but agricole ainsi que le traitement des eaux usées uniquement pour prévenir la pollution). Cela correspond à la division 41 de la NACE.

Aquaculture

Élevage d'organismes aquatiques, notamment les poissons, les mollusques, les crustacées et les plantes aquatiques. Cette activité suppose une certaine forme d'intervention dans le processus d'augmentation de la production, par exemple la mise en charge régulière, l'alimentation et la protection contre les prédateurs. Elle implique aussi la propriété individuelle ou collective du stock en élevage ou des droits résultant de dispositions contractuelles en ce qui le concerne.

Association européenne de libre-échange

Voir: «AELE».

Autoroute

Route, spécialement conçue et construite pour la circulation automobile, qui ne dessert pas les propriétés riveraines et qui:

- sauf en des points singuliers ou à titre temporaire, comporte, pour les deux sens de circulation, des chaussées distinctes séparées l'une de l'autre par une bande de terrain non destinée à la circulation ou, exceptionnellement, par d'autres moyens;
- ne croise à niveau ni route, ni voie de chemin de fer ou de tramway, ni chemin pour la circulation de piétons;
- est spécialement signalée comme étant une autoroute et est réservée à certaines catégories de véhicules routiers automobiles.

Les voies d'entrée et de sortie des autoroutes sont incluses, quel que soit l'emplacement de la signalisation. Les autoroutes urbaines sont également incluses.

B

Balance des paiements

La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. La balance des transactions courantes couvre les transactions internationales de biens, services, revenus et transferts courants. Le compte d'opérations financières enregistre les transactions relatives aux créances sur le reste du monde et aux engagements envers le reste du monde. Le compte de capital couvre les transferts de capitaux internationaux (par exemple les remises de dettes) et l'acquisition ou la cession d'actifs non produits et non financiers (comme les brevets).

Biocarburants

Les biocarburants liquides comprennent les bioessences et les biodiesels.

- Bioessences: cette catégorie comprend le bioéthanol (éthanol produit à partir de biomasse et/ou la fraction biodégradable des déchets), le biométhanol (méthanol produit à partir de biomasse et/ou la fraction biodégradable des déchets), le bioETBE (éthyle-tertio-butyle-éther produit à partir du bioéthanol: le pourcentage en volume de biocarburant dans le bioETBE est de 47 %) et le bioMTBE (méthyle-tertio-butyle-éther produit à partir du biométhanol: le pourcentage en volume de biocarburant dans le bioMTBE est de 36 %).
- Biodiesels: cette catégorie comprend le biodiesel (un ester méthylique de qualité diesel produit à partir d'huile végétale ou animale), le biodiméthyléther (diméthyléther produit à partir de biomasse), le biocarburant filière Fischer-Tropsch (diesel de synthèse Fischer-Tropsch produit à partir de biomasse), les biohuiles pressées à froid (huiles produites à partir d'oléagineux par un procédé exclusivement mécanique) et tous les autres biocarburants liquides qui sont ajoutés, mélangés ou utilisés directement comme carburant diesel pour les transports.

Biomasse et déchets

La biomasse et les déchets recouvrent les matières organiques non fossiles d'origine biologique pouvant être utilisées pour la production de chaleur ou d'électricité. Sont compris ici le bois et les déchets de bois, le biogaz, les déchets urbains solides et les biocarburants. Les déchets industriels renouvelables sont à déclarer sous les diverses catégories mentionnées. La partie non renouvelable des déchets industriels est prise en compte non pas ici, mais comme déchets industriels.

Biotechnologies (brevets)

L'OCDE définit les biotechnologies comme «l'application de la science et de la technologie à des organismes vivants, de même qu'à ses composantes, produits et modélisations, pour modifier des matériaux vivants ou non-vivants aux fins de la production de connaissances, de biens et de services». Le choix des souscatégories de la CIB (classification internationale des brevets) utilisées pour ce secteur s'appuie sur la définition de l'OCDE.

Bois de sciages

Voir: «Sciages».

Bovins

Animaux domestiques de l'espèce Bos taurus, Bubalus bubalus et Beefalo. Une distinction peut être établie en fonction de l'âge (moins d'un an, entre un et deux ans, et plus de deux ans). Une distinction supplémentaire peut être faite entre bovins mâles et femelles. Les femelles âgées de deux ans et plus sont réparties entre génisses (n'ayant pas encore vêlé) et vaches, pour lesquelles on distingue les vaches laitières et les autres.

Brevets

Les brevets d'invention ne sont que l'un des nombreux droits de propriété intellectuelle, que l'on peut répartir en deux grandes catégories:

- la propriété industrielle, essentiellement dans les inventions techniques, les marques déposées et les dessins industriels;
- les droits d'auteur, principalement dans les ouvres littéraires, musicales, artistiques, photographiques et audiovisuelles, y compris certains logiciels.



Les brevets sont délivrés par des autorités compétentes aux inventeurs afin qu'ils utilisent et exploitent leurs inventions pendant une durée limitée. Ils sont délivrés à des entreprises, des particuliers ou d'autres entités à condition que leur invention soit nouvelle, non évidente et d'application industrielle. En tant que moyens de protection des inventions, les brevets peuvent être considérés comme des indicateurs d'invention. Avant qu'une invention ne se transforme en innovation, d'autres démarches de type entrepreneurial sont nécessaires pour sa mise au point, sa fabrication et sa commercialisation.

Brevets de haute technologie

Les brevets de haute technologie sont comptés selon les critères établis par le rapport statistique trilatéral où les domaines techniques suivants sont définis comme étant de haute technologie par la Classification internationale des brevets (CIB): équipement informatique et équipement de bureau automatisé, micro-organismes et génie génétique, aviation, technologie des communications, semi-conducteurs et lasers.



Catégories de défoliation

Catégories de défoliation évaluée de visu, établies par le Programme international concerté (Forêts PIC) de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Les catégories de défoliation vont de 0 à 4.

Cat.	Perte d'aiguilles/feuilles	Degré de défoliation
0	0 jusqu'à 10 %	aucun
1	>10 à 25 %	léger (état d'alerte)
2	>25 à 60 %	modéré
3	>60 à < 100 %	grave
4	100 %	arbres morts

Captures

Captures de produits de la pêche (poissons, mollusques, crustacées et autres animaux aquatiques, résidus et plantes aquatiques), quel qu'en soit l'usage (commercial, industriel, sportif ou de subsistance) par tous les types et catégories d'unités de pêche (pêcheurs, bateaux, engins, etc.) opérant aussi bien en eaux douces et saumâtres à l'intérieur des terres qu'en zones de pêche côtière, extracôtière et hauturière. La production de l'aquaculture n'est pas prise en compte. Les captures sont normalement exprimées en équivalent-poids vif et obtenues par application de coefficients de conversion au poids débarqué ou au poids du produit. En tant que telles, les statistiques sur les captures excluent les quantités qui sont capturées mais qui, pour diverses raisons, ne sont pas débarquées.

Causes de décès

Les données relatives aux décès s'appuient sur la cause initiale de décès. Les causes de décès sont définies par référence à la classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé. Bien que les définitions soient harmonisées, les statistiques peuvent ne pas être entièrement comparables, dans la mesure où les classifications peuvent différer lorsque la

cause du décès est multiple ou difficile à évaluer ou en raison de procédure de notification différentes.

CBPRD

Voir: «Crédits budgétaires publics de recherche et de développement».

Céréales

Les céréales comprennent le blé (froment dur, épeautre et froment tendre), le seigle, le méteil, l'orge, l'avoine, les mélanges de céréales d'été, le maïs-grain, le sorgho, les triticales, les autres céréales ainsi que le riz.

Chemin de fer

Voie de communication par rail destinée exclusivement à l'usage de véhicules ferroviaires.

Chercheurs

Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion des projets concernés.

Chiffre d'affaires (SSE)

Le chiffre d'affaires comprend les montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, correspondant aux ventes sur le marché de biens et services fournis à des tiers. Le chiffre d'affaires comprend tous les impôts et taxes appliqués aux biens ou services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par cette dernière à ses clients et des autres impôts déductibles assimilés et directement liés au chiffre d'affaires. Il comprend également toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) répercutées sur le client, même si celles-ci figurent séparément sur la facture. Les réductions de prix, les rabais et les remises, ainsi que la valeur des emballages retournés doivent être déduits. Le chiffre d'affaires exclut les recettes classées comme autres produits d'exploitation, produits financiers et produits exceptionnels dans les comptes de la société. De même, il exclut les subventions d'exploitation versées par les pouvoirs publics ou les institutions de l'UE.

Chômage de longue durée

Les chômeurs de longue durée sont des personnes sans emploi depuis un an ou plus. Sont définies comme chômeurs les personnes entre 15 et 74 ans (entre 16 et 74 ans en Espagne, au Royaume-Uni, en Islande et en Norvège) qui étaient sans travail au cours de la semaine de référence, qui étaient disponibles pour travailler et qui avaient recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou en avaient trouvé un qu'elles allaient commencer à occuper dans les trois mois suivants. La durée du chômage est définie comme la durée de recherche d'un emploi ou le temps écoulé depuis la perte du dernier emploi (si cette période est plus courte que la durée de recherche d'un emploi). Cette définition est conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Chômeur

Sont définies comme chômeurs les personnes entre 15 et 74 ans (entre 16 et 74 ans en Espagne, au Royaume-Uni, en Islande et en Norvège) qui étaient sans travail au cours de la semaine de



référence, qui étaient disponibles pour travailler et qui avaient recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou en avaient trouvé un qu'elles allaient commencer à occuper dans les trois mois suivants. Cette définition est conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).

CITE

Voir: «Classification internationale type de l'éducation».

Citoyens nationaux

Personnes ayant la nationalité du pays dans lequel elles résident effectivement.

Citoyens non nationaux

Personnes n'ayant pas la nationalité du pays dans lequel elles résident effectivement.

Classification internationale type de l'éducation (CITE)

La classification internationale type de l'éducation (CITE) est un instrument de classement permettant d'élaborer des statistiques sur l'éducation au niveau international. Elle couvre deux variables de classification croisée: les niveaux d'éducation et les domaines d'étude avec les dimensions complémentaires de l'orientation générale/professionnelle/préprofessionnelle et de la destination vers des études/le marché du travail. La version actuelle, la CITE 97, a été mise en œuvre pour la première fois dans les pays de l'Union européenne afin de collecter les données de l'année scolaire 1997/98. Les changements apportés à la CITE ont altéré la comparabilité des séries chronologiques, en particulier en ce qui concerne le niveau 3 (deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et le niveau 5 (premier cycle de l'enseignement supérieur). La CITE 97 a introduit un nouveau niveau, le niveau 4: enseignement postsecondaire qui n'est pas de l'enseignement supérieur (ce niveau était précédemment inclus dans les niveaux 3 et 5 de la CITE). Le niveau 6 de la CITE 97 ne se rapporte qu'au niveau du doctorat.

La classification comprend vingt-cinq domaines d'études (niveau à deux chiffres) pouvant ultérieurement être affinés en un niveau à trois chiffres. De façon empirique, la CITE part du principe qu'il existe plusieurs critères susceptibles d'aider à affecter les programmes d'enseignement aux niveaux d'éducation. En fonction du niveau et du type d'enseignement concerné, il est nécessaire d'établir un système de classement hiérarchique entre critères principaux et critères subsidiaires (conditions type d'admission, conditions minimales d'admission, âge minimal, qualifications du personnel, etc.). Plus de détails sur la CITE sont proposés en annexe (voir page 552).

Classification type pour le commerce international (CTCI) Révision 3

Classification utilisée pour établir les statistiques du commerce extérieur de marchandises et en garantir la comparabilité. Les groupes de produits distingués reflètent (a) les matières premières mises en œuvre pour la production, (b) la phase de transformation, (c) les pratiques du marché et les utilisations des produits, (d) l'importance des marchandises dans le commerce mondial et (e) les changements technologiques.

Les statistiques publiées dans le présent annuaire sont basées sur la troisième version de cette classification, dont le premier niveau est détaillé en annexe (voir page 552). Une révision 4 de la CTCI a été approuvée par la Commission de statistique des Nations unies lors de sa 37ème session tenue en 2006. Au moment de la rédaction, le texte final avait été envoyé à l'impression.

Commerce

Commerce de gros, intermédiaires du commerce, commerce de détail et réparation de biens de consommation et de véhicules (NACE, section G).

Commerce électronique

Une transaction électronique consiste en la vente ou l'achat de biens ou de services entre des entreprises, des ménages, des individus ou des organisations privées, effectué(e) par le biais de réseaux informatiques. Les biens et services sont commandés sur ces réseaux, mais le paiement et la livraison finale du bien ou du service peuvent être effectués soit en ligne, soit hors ligne. Cela comprend les commandes transmises via internet ou d'autres réseaux informatiques.

Consommation de capital fixe

Valeur, aux coûts de remplacement actuels, de la dépréciation subie par le capital fixe au cours de la période considérée (généralement une année), par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible, y compris une provision pour pertes d'actifs fixes à la suite de dommages accidentels assurables. L'obsolescence non prévue, les catastrophes naturelles et l'épuisement des ressources naturelles ne sont pas pris en compte.

Consommation électrique brute

La production électrique brute est mesurée à la sortie des transformateurs principaux, c'est-à-dire qu'elle inclut la consommation d'électricité des installations auxiliaires et des transformateurs.

Consommation finale d'énergie

La consommation d'énergie finale représente la quantité d'énergie fournie à la porte du consommateur final pour toutes sortes d'utilisations.

Consommation intérieure brute d'énergie

Quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction de la consommation intérieure de l'entité géographique considérée. La consommation intérieure brute est calculée de la façon suivante: production primaire + produits de récupération + importations nettes + variations des stocks - soutes. Elle correspond à l'addition de la consommation, des pertes de distribution, des pertes de transformation et des différences statistiques.

Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et des services utilisés comme entrées au cours de la production, à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme consommation de capital fixe. Les biens et les services peuvent être soit transformés soit entièrement consommés au cours du processus de production.



Convergence des prix

Si le coefficient de variation des niveaux de prix comparés pour l'UE diminue ou augmente dans le temps, les niveaux des prix nationaux dans les États membres convergent ou divergent (voir «Niveaux des prix comparés»).

Correction des jours ouvrables (SCE)

La correction des jours ouvrables tient compte de la nature du calendrier d'un mois donné afin de corriger l'indice. La correction des jours ouvrables sert à prendre en compte les effets du calendrier, quelle que soit leur nature. Le nombre de jours ouvrables d'un mois donné dépend du moment de certains jours fériés (Pâques peut tomber en mars ou en avril selon les années), de la possibilité que des jours fériés coïncident avec des jours non ouvrables (le 1er mai peut tomber un dimanche), du fait qu'une année soit ou non bissextile et d'autres raisons.

Correction des variations saisonnières (CVS)

Voir: «Désaisonnalisation».

Cotisations sociales

Les cotisations sociales sont payées, à titre obligatoire ou facultatif, par les employeurs, les salariés, les travailleurs indépendants et les personnes n'occupant pas d'emploi. Les cotisations sociales payées par l'employeur au profit de ses salariés sont de deux types: effectives ou imputées.

Les cotisations sociales effectives sont des paiements à la charge des employeurs au profit de leurs salariés aux organismes assureurs (administrations de sécurité sociale et régimes privés avec constitution de réserves). Ces versements couvrent à la fois les contributions légales, conventionnelles, contractuelles et volontaires au titre de l'assurance contre les risques et besoins sociaux.

Les cotisations sociales imputées à la charge des employeurs représentent la contrepartie des prestations sociales fournies directement par les employeurs à leurs salariés, anciens salariés et autres ayants droit sans qu'il y ait, à cet effet, recours à une société d'assurance ou à un fonds de pension autonome ou constitution d'un fonds spécifique ou d'une réserve distincte.

Coût total de la main-d'œuvre

Total des dépenses supportées par les employeurs pour employer des travailleurs. Pour les besoins de la présentation, le coût total de la main-d'œuvre peut être subdivisé en «coût direct» et «coût indirect». Le coût direct englobe les salaires et traitements bruts en espèces (rémunération directe et primes) et les salaires et traitements en nature (produits de l'entreprise, logement, voitures de fonction, chèques-restaurant, crèches, etc.). Les salaires et traitements en espèces constituent la majeure partie du coût direct. Le coût indirect couvre les cotisations sociales effectives des employeurs (c'est-à-dire les cotisations de sécurité sociale prévues par la loi ou par une convention collective, les cotisations contractuelles et les cotisations volontaires), les cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (principalement la rémunération garantie en cas de maladie ou de travail à temps réduit, plus l'indemnité de licenciement et l'indemnité compensatrice de préavis), le coût de la formation professionnelle, les frais de recrutement et les vêtements de travail fournis par l'employeur, les impôts payés par l'employeur (sur la base de la masse salariale ou de l'emploi), moins les subventions perçues par l'employeur (destinées à rembourser, en totalité ou en partie, le coût de la rémunération directe). Les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs, en particulier les cotisations obligatoires, constituent la majeure partie du coût indirect.

Coûts salariaux directs

Voir: «Coût total de la main-d'œuvre».

Coûts salariaux indirects

Voir: «Coût total de la main-d'œuvre».

Crédits budgétaires publics de recherche et de développement (CBPRD)

Les crédits budgétaires publics de recherche et de développement sont un moyen de mesurer le soutien financier de l'État aux activités de R&D; ils incluent toutes les dotations allouées à la R&D dans les budgets de l'administration centrale (ou fédérale). Les administrations d'États fédérés ne sont prises en compte que si leur contribution est significative, alors que les fonds des administrations locales sont exclus.

Critères de convergence

Les critères de convergence pour l'Union monétaire européenne sont les suivants:

- stabilité des prix: les États membres doivent avoir un degré de stabilité des prix durable et un taux d'inflation moyen, observé au cours d'une période d'un an avant l'examen, qui ne dépasse pas de plus de 1,5 % celui des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix;
- situation des finances publiques: les États membres doivent éviter de se trouver en situation de «déficit public excessif», c'est-à-dire que le déficit public prévu ou effectif ne doit pas dépasser 3 % du PIB et que la dette publique ne représente pas plus de 60 % de ce même PIB, à moins que le dépassement de la valeur de référence ne soit exceptionnel et temporaire ou que le rapport n'ait diminué de manière substantielle et constante;
- taux de change: les États membres doivent avoir respecté les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme des taux de change (MTC) sans tensions graves pendant au moins les deux dernières années avant l'examen. En particulier, les États membres ne peuvent pas, de leur propre initiative, dévaluer leur monnaie par rapport à celle d'un autre État membre:
- taux d'intérêt à long terme: les États membres doivent, au cours d'une période d'un an précédant l'examen, avoir un taux d'intérêt minimal moyen à long terme qui n'excède pas de plus de 2 % celui des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

CTC

Voir: «Classification type pour le commerce international».



D

Déchets

Les déchets désignent les matériaux qui ne sont plus d'aucune utilité pour le producteur et qu'il élimine, ou qu'il désire ou est obligé d'éliminer. Les déchets peuvent provenir de tout type d'activité de production ou de consommation. Sont exclus les résidus directement recyclés ou réutilisés à l'endroit où ils ont été produits et les déchets directement rejetés dans l'eau ou l'air ambiant.

Déchets industriels

Les déchets industriels recouvrent les déchets d'origine industrielle non renouvelable (solides et liquides), qui sont brûlés directement en vue de la production d'électricité et/ou de chaleur.

Déchets municipaux

Les déchets municipaux comprennent les déchets collectés par ou pour le compte des autorités municipales et éliminés par le système de gestion des déchets. La majeure partie des déchets municipaux sont des déchets générés par les ménages, mais les déchets similaires provenant par exemple des commerces, des bureaux et des institutions publiques en font également partie. Dans certains pays, la couverture des dispositifs de collecte des déchets municipaux n'est pas complète; pour ces cas, une estimation des déchets générés dans les zones non couvertes a été ajoutée au total.

Défoliation

Voir: «Catégories de défoliation».

Demande d'asile

Les demandes d'asile sont par définition des demandes nouvelles; elles n'incluent généralement que les demandes effectuées sur le territoire ou à la frontière de l'État membre.

Demandeur d'asile

Personne dans l'attente d'une décision concernant sa demande d'obtention du statut de réfugié ou d'une autre forme de protection internationale.

Demandeurs d'asile

Personne ayant effectué une demande de protection à l'un ou l'autre des titres suivants:

- article premier de la convention relative au statut des réfugiés du 28 juillet 1951, conformément à la modification introduite par le protocole de New York en date du 31 janvier 1967; ou
- Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Convention européenne des Droits de l'Homme ou autre instrument de protection approprié.

Cette définition est censée concerner toutes les personnes sollicitant une protection à titre individuel, qu'elles en effectuent la demande à leur arrivée dans un aéroport ou à une frontière terrestre, ou une fois présentes dans le pays, et qu'elles y aient pénétré de façon légale (par exemple comme touriste) ou non.

Densité de population

Nombre d'habitants par kilomètre carré. Pour le calcul de la densité de la population, on utilise le concept de superficie terrestre (hors eaux intérieures comme les lacs ou les fleuves) partout où il est disponible. Toutefois, dans plusieurs pays, on utilise la superficie totale, incluant la superficie des lacs et des fleuves, car c'est le seul concept pour lequel des données sont disponibles.

Densité du bétail

L'indice de densité du bétail indique le nombre d'unités de bétail (UB) par hectare de superficie agricole utilisée (SAU).

Dépense totale des administrations publiques

Selon le règlement (CE) n° 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000, la dépense totale des administrations publiques comprend les catégories suivantes du SEC95: la consommation intermédiaire, la formation brute de capital, la rémunération des salariés, les autres impôts sur la production, les subventions à payer, les revenus de la propriété, les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature, les transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par l'intermédiaire de producteurs marchands, les autres transferts courants, l'ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension, les transferts en capital à verser et les acquisitions moins les cessions d'actifs non financiers non produits.

Dépenses de consommation finale

Les dépenses de consommation finale recouvrent les dépenses consacrées par les unités institutionnelles résidentes à l'acquisition des biens ou des services qui sont utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs des membres de la communauté.

Dépenses de consommation des ménages

Valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains. Elle recouvre les achats de biens et de services, l'autoconsommation (par exemple les produits des jardins familiaux) ainsi que les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire (soit le loyer que le ménage paierait s'il était locataire).

Dépenses de pensions

L'agrégat «pensions» comprend une partie des prestations en espèces des fonctions invalidité, vieillesse (retraite), réversion et chômage. Il se définit comme la somme des prestations sociales suivantes: pension d'invalidité, préretraite pour cause de réduction de la capacité de travail, pension de vieillesse, pension anticipée de vieillesse, pensions partielles, pension de réversion, préretraites pour motifs économiques.

Dépenses de personnel (SSE)

Les dépenses de personnel se définissent comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié (qu'il s'agisse d'un salarié permanent ou temporaire, voire d'un travailleur à domicile) en échange du travail effectué par celui-ci au cours de la période de référence. Les dépenses de personnel comprennent aussi les taxes et cotisations de sécurité



sociale des salariés retenues par l'unité, ainsi que les cotisations sociales obligatoires et facultatives de l'employeur. Les dépenses de personnel comprennent:

- les salaires et traitements,
- les charges sociales des employeurs.

Dépenses de protection de l'environnement

Sommes consacrées à toute activité visant la protection de l'environnement. Elles comprennent à la fois les dépenses d'investissements et les dépenses courantes.

Dépenses de protection sociale

Les dépenses de protection sociale comprennent les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de risques ou de besoins, les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement, ainsi que les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres). Voir également «SESPROS».

Dépenses de soins de santé

Les dépenses de maladie/soins de santé sont définies conformément au Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) et couvrent: les prestations en espèces qui remplacent, en partie ou en totalité, la perte de revenus occasionnée pendant une incapacité de travail temporaire due à une maladie ou un accident; les soins médicaux fournis dans le cadre de la protection sociale pour maintenir, restaurer ou améliorer la santé des personnes protégées.

Dépenses intérieures brutes de R&D (DIRD)

Les dépenses intérieures brutes de R&D comprennent les dépenses de R&D des entreprises commerciales, de l'enseignement supérieur, de l'administration et d'entités privées à but non lucratif.

Dépenses intra-muros de recherche et développement

Les dépenses intra-muros couvrent l'ensemble des dépenses afférentes à la recherche et développement (R&D) exécutée dans une unité statistique ou dans un secteur de l'économie, quelle que soit l'origine des fonds. Les dépenses effectuées en dehors de l'unité statistique ou du secteur, mais ayant pour but de promouvoir des travaux intra-muros de R&D (achat de fournitures pour la R&D, par exemple) sont incluses. Elles comprennent aussi bien les dépenses courantes que les dépenses en capital.

Dépenses publiques totales pour l'éducation

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et en capital des établissements d'enseignement (dépenses directes en faveur des établissements d'enseignement), soit en aidant les étudiants et leurs familles grâce à des bourses et à des prêts publics, soit encore en transférant des subventions publiques destinées à des projets éducatifs vers des entreprises privées ou des organismes à but non lucratif (transferts vers des ménages et des entreprises privées). Ces deux opérations réunies sont comptabilisées en tant que dépenses publiques totales pour l'éducation.

Désaisonnalisation (statistiques conjoncturelles)

La désaisonnalisation, ou correction des variations saisonnières (CVS), vise, après prise en compte des effets du calendrier, à tenir compte de l'impact des facteurs saisonniers connus qui ont été observés par le passé. Par exemple, dans le cas de l'indice de production, les vacances annuelles d'été ont une incidence négative sur la production industrielle. Le niveau de cet impact dépend des pays et de la fermeture ou non des unités d'observation. Il dépend en outre du domaine d'activité concerné.

Dans le cadre de statistiques conjoncturelles, les États membres sont encouragés à transmettre des données et des indices tendance-cycle désaisonnalisés. Dans le cas contraire, Eurostat calcule la désaisonnalisation à l'aide des méthodes TRAMO et SEATS, appelées «TRAMO/SEATS». Eurostat rassemble les données des États membres pour produire des agrégats géographiques, par exemple pour l'EU-25 et la zone euro. En fonction de l'indice et de la forme de présentation, l'agrégation est différente: les agrégats désaisonnalisés et de tendance sont basés sur la correction saisonnière des agrégats corrigés des jours ouvrables (pour l'indice de production, les indices de chiffre d'affaires dans le commerce de détail ou les agrégats bruts pour indicateurs). L'approche utilisée pour désaisonnalisation correspond à la méthode de désaisonnalisation directe.

Descendance finale (par génération)

Nombre moyen d'enfants qu'ont eu les femmes d'une génération donnée à la fin de leur vie féconde. Le calcul est effectué en cumulant les taux de fécondité par âge de la mère observés pour les années successives où la cohorte a atteint l'âge considéré (en général, seuls les âges variant de 15 à 49 ans sont pris en compte). En pratique, les taux de fécondité pour les âges élevés peuvent être estimés à partir des taux observés sur des générations antérieures sans attendre que la cohorte ait complètement terminé sa vie féconde.

Dette publique

Total des dettes brutes, à leur valeur nominale, en cours à la fin de l'année et consolidées entre et à l'intérieur des sous-secteurs des administrations publiques (voir également «Critères de convergence»).

Diplômés de niveau doctoral

Voir: «CITE» (niveau 6).

Divorce

Le divorce existe dans tous les États membres de l'UE, sauf à Malte. Dans tous les pays ou presque, les divorces sont enregistrés par un tribunal.



Е

Écart de rémunération entre hommes et femmes (formulaire non ajusté)

Écart de la rémunération horaire brute moyenne entre hommes salariés et femmes salariées en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés. La population comprend tous les salariés âgés de 16 à 64 ans qui travaillent au minimum quinze heures par semaine.

Économie marchande non financière

Le terme économie marchande non financière est généralement utilisé dans le cadre des statistiques sur les entreprises pour désigner les activités économiques couvertes par les sections C à I et K de la NACE Rév. 1.1 et les unités exerçant ces activités.

ECU

L'ancienne unité monétaire européenne peut être considérée comme la pierre angulaire du système monétaire européen (SME), qui a été conçu pour limiter les mouvements de taux de change entre monnaies de l'UE. L'écu était composé d'un panier de monnaies de l'UE. En plus de son usage officiel dans le SME, un marché privé de l'écu s'était développé, ce qui permettait de l'employer dans les transactions monétaires et de dénommer des instruments financiers, y compris des obligations. Le 1er janvier 1999, l'écu a été remplacé par l'euro, la nouvelle monnaie unique de l'Europe, à parité égale avec l'écu.

EEE

L'Espace économique européen (EEE) comprend les États membres de l'UE et tous les pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein et Norvège), à l'exception de la Suisse. Entré en vigueur au 1er janvier 1994, l'accord vise à renforcer les relations commerciales et économiques entre les parties contractantes en vue de créer un espace économique européen homogène par la promotion de la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. Disposer de statistiques comparables est essentiel pour les quatre libertés et figure dans l'accord. L'élargissement de l'UE a eu des répercussions directes sur l'accord EEE. L'EEE élargi compte désormais 30 pays.

Émigrants

Personnes quittant leur pays de résidence habituelle pour élire domicile dans un autre pays. Selon les recommandations des Nations unies de 1997 sur les statistiques de migration internationale (révision 1), ces personnes sont considérées comme des émigrants de longue durée si elles quittent le pays où elles résidaient auparavant pendant une période de douze mois ou plus. Toutefois, peu de pays sont en mesure de communiquer des statistiques fondées sur ces définitions. Les statistiques fournies dans le présent document sont généralement fondées sur des définitions nationales pouvant différer considérablement des recommandations des Nations unies. Tous les pays ne collectent pas de données statistiques sur les émigrants et, dans ceux qui le font, les sources de données et l'importance de la collecte varient.

Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables recouvrent les énergies hydraulique, éolienne et solaire, la biomasse, les déchets, ainsi que l'énergie géothermique.

Enquête sur les forces de travail (EFT)

Une enquête sur les forces de travail est une étude s'adressant aux ménages et visant à obtenir des informations sur le marché du travail et sur des questions connexes au moyen d'entretiens directs. L'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT-UE) couvre l'ensemble des personnes qui vivent dans des ménages privés et exclut celles qui vivent dans des ménages collectifs (par exemple des pensions, des internats ou des établissements hospitaliers). Les définitions utilisées sont communes à tous les États membres de l'Union européenne et se fondent sur les recommandations internationales du Bureau international du travail (BIT).

Espace économique européen

Voir: «EEE».

Espérance de vie à la naissance

Nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge).

Essence sans plomb

Voir: «Prix de l'essence sans plomb (95 IOR)».

États ACP

États signataires de l'Accord de Cotonou (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique; il convient de noter que Cuba n'est pas signataire de cet accord, bien que ce pays soit membre de l'ACP).

AG: Antigua-et-Barbuda; AO: Angola; BB: Barbade; BF: Burkina Faso; BI: Burundi; BJ: Bénin; BS: Bahamas; BW: Botswana; BZ: Belize; CF: Centrafricaine, République; CG: Congo; CI: Côte d'Ivoire; CK: Cook, Îles; CM: Cameroun; CV: Cap-Vert; DJ: Djibouti; DM: Dominique; DO: Dominicaine, République; ER: Érythrée; ET: Éthiopie; FJ: Fidji; FM: Micronésie, États fédérés de; GA: Gabon; GD: Grenade; GH: Ghana; GM: Gambie; GN: Guinée, République de; GQ: Guinée équatoriale; GW: Guinée-Bissau; GY: Guyane; HT: Haïti; JM: Jamaïque; KE: Kenya; KI: Kiribati; KN: Saint-Kitts-et-Nevis; LC: Sainte-Lucie; LR: Libéria; LS: Lesotho; KM: Comores; MG: Madagascar; MH: Marshall, Îles; ML: Mali; MR: Mauritanie; MU: Maurice; MW: Malawi; MZ: Mozambique; NA: Namibie; NE: Niger; NG: Nigéria; NR: Nauru; NU: Niué; PW: Palaos; PG: Papouasie-Nouvelle-Guinée; RW: Rwanda; SB: Salomon, Îles; SC: Seychelles; SD: Soudan; SL: Sierra Leone; SN: Sénégal; SO: Somalie; SR: Suriname; ST: Sao Tomé-et-Principe; SZ: Swaziland; TD: Tchad; TG: Togo; TO: Tonga; TP: Timor-Leste; TT: Trinité-et-Tobago; TV: Tuvalu; TZ: Tanzanie; UG: Ouganda; VC: Saint-Vincent-et-les-Grenadines; VU: Vanuatu; WS: Samoa; ZA: Afrique du Sud; ZM: Zambie; ZW: Zimbabwe.



Euro

La troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM) a débuté le 1er janvier 1999 avec l'adoption de l'euro, la monnaie unique européenne. L'euro a remplacé l'écu à parité égale. Depuis cette date, la parité des monnaies nationales des onze États participant à la zone euro (Belgique, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande) par rapport à l'euro a été fixée selon des taux de conversion irrévocables. Ces pays ont été rejoints par la Grèce le 1er janvier 2001. Jusqu'à la fin de l'année 2001, l'euro n'a existé que sous forme de monnaie scripturale (chèques, transferts et paiements par carte) et son utilisation était facultative (ni obligation, ni interdiction). Les pièces et billets en euros ont été mis en circulation le 1er janvier 2002, date à partir de laquelle l'utilisation de l'euro est devenue obligatoire et les monnaies nationales ont progressivement été retirées de la circulation. Le 1er janvier 2007, les pièces et billets en euros ont également été mis en circulation en Slovénie. Il est à noter que, sauf indication contraire, toutes les données de la présente publication font référence à un agrégat de la zone euro systématiquement composé de 13 États membres.

Taux de conversion fixes (1 euro =)

13,7603 ATS 40,3399 RFF 1,95583 DEM 166,386 ESP FIM 5.94573 6,55957 FRF 340,750 GRD 0,787564 IEP 1 936,27 ITL 40,3399 LUF 2,20371 NLG 200,482 PTE

Le 1er janvier 2008, la Slovénie est devenue membre de la zone euro (cependant, dans la mesure où la présente publication a été réalisée en 2007, ce changement n'est pas pris en compte dans la couverture des données présentée dans les tableaux et les graphiques).

Europa

«Europa» est le site portail de l'Union européenne (http://europa.eu). Il permet de suivre l'actualité de l'Union européenne et d'obtenir de l'information de base sur l'intégration européenne. L'utilisateur peut également accéder à l'ensemble des textes législatifs en vigueur ou en discussion, aux sites web de chaque institution ainsi qu'à l'ensemble des politiques menées par l'Union européenne, selon les compétences qui lui sont dévolues par les traités.

EU-SILC

Voir: «Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie».

Excédent brut d'exploitation (comptabilité nationale)

Produit intérieur brut aux prix du marché moins la rémunération des salariés payée par les employeurs résidents, les impôts nets (des subventions) sur la production et les importations prélevés par les administrations publiques et par le reste du monde, y compris les institutions européennes. L'excédent d'exploitation correspond au revenu que les unités de production tirent de leur propre utilisation de leurs outils de production.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Dans le cadre des statistiques structurelles des entreprises, excédent dégagé par les activités d'exploitation une fois la main-d'œuvre rémunérée. Il correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs, diminuée des dépenses de personnel. C'est le solde dont dispose l'unité pour rémunérer les apporteurs de fonds propres et de fonds d'emprunt, payer ses impôts et, le cas échéant, financer une partie ou la totalité de ses investissements. L'excédent brut d'exploitation exclut les recettes et les dépenses inscrites dans les comptes d'entreprise sous les postes «Produits/charges financiers» et «Produits/charges exceptionnels».

Exploitation agricole

Unité technico-économique soumise à une gestion unique et produisant des produits agricoles. L'exploitation peut également fournir d'autres produits et services (non agricoles).

F

Flotte de pêche

En général, les données concernent la taille de la flotte au 31 décembre de l'année de référence. Les données sont tirées des registres nationaux des navires de pêche tenus conformément au règlement du Conseil n° 26/2004 qui contient des informations sur les caractéristiques des navire devant figurer dans les registres.

Flux intra-UE

Toutes les opérations que les pays de l'UE déclarent avoir effectuées avec d'autres États membres.

Flux extra-UE

Toutes les opérations entre les pays de l'UE et les pays hors UE (pays non membres).

Forces de travail

Ensemble des personnes présentes sur le marché du travail, c'està-dire les personnes qui ont un emploi et les chômeurs.

Forêt

Terre à couvert arboré (ou niveau équivalent de peuplement forestier) de plus de 10 % et d'une superficie supérieure à 0,5 ha. Les arbres doivent être capables d'atteindre une hauteur minimale de 5 m à maturité in situ.

Formation brute de capital fixe (FBCF)

La formation brute de capital fixe est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents au cours de la période de référence, augmentées de certaines plusvalues sur actifs non produits découlant de l'activité de production



des unités productives ou institutionnelles. Par «actifs fixes», il faut entendre des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée d'au moins un an.

Formation permanente

Les indicateurs de la formation permanente font référence aux personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu (dans le cadre de l'EFT) avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses (dans l'EFT) à la question «Formations et enseignements suivis».

La formation permanente est calculée à partir de la variable «Formations et enseignements suivis au cours des quatre dernières semaines» tirée de l'EFT-UE. Depuis 2004, cette variable est établie sur la base de deux autres: «Enseignement régulier suivi» et «Autres activités éducatives suivies»; les activités d'autoformation ne sont plus prises en considération.

Fumeurs actuels

Une personne est un fumeur actuel si elle déclare fumer du tabac quotidiennement ou occasionnellement.

Fruits

Les fruits comprennent les pommes, les poires, les fruits à noyaux (par exemple, les pêches et les abricots), les fruits à coques (par exemple, les noix et les noisettes), les fruits d'arbres (par exemple, les figues et les kiwis), les baies, les agrumes, les raisins, les olives et les fruits sauvages.



Gains bruts

Rémunération (traitements et salaires) en espèces versée directement au salarié, avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale à la charge du salarié.

Gains nets

Les gains nets sont calculés à partir des gains bruts en déduisant les cotisations de sécurité sociale et les impôts sur le revenu à la charge des salariés, et en ajoutant les allocations familiales s'il y a des enfants dans la famille.

Gaz à effet de serre

Les six gaz à effet de serre couverts par le protocole de Kyoto comprennent les gaz non fluorés (CO_2 , CH_4 et N_2O) et les gaz fluorés (HFC, PFC et SF₆).

Géonomenclature

La nomenclature des pays et des territoires à utiliser pour les statistiques sur le commerce extérieur de la Communauté et pour les statistiques sur le commerce entre États membres constitue un élément essentiel de la compilation des statistiques. En particulier, elle permet d'identifier les acteurs de l'échange, autrement dit le pays déclarant et le pays partenaire. Le cas échéant, la géonomenclature fait l'objet d'une révision annuelle afin

d'intégrer les ajustements nécessaires à l'établissement de statistiques et tenir compte de tout changement géopolitique intervenu entre-temps.



Hébergement touristique

Comprend tous les types d'hébergement:

les établissements d'hébergement touristique collectif:

- les hôtels et établissements similaires,
- les autres établissements d'hébergement collectif (villages de vacances, campings, marinas, etc.),
- les établissements spécialisés (établissements de santé, camps de travail et de vacances, moyens de transport public et centres de conférences);

l'hébergement touristique privé:

- l'hébergement loué,
- les autres types d'hébergement privé.

Il convient de noter que les données sur l'hébergement touristique privé ne sont pas incluses dans les données d'Eurostat.

Hébergement touristique (offre)

L'offre d'hébergement touristique correspond au nombre de places-lits dans un établissement où des personnes peuvent passer la nuit dans des lits permanents, sans compter les lits supplémentaires installés à la demande du client.



Immigrants

Personnes arrivant ou revenant de l'étranger dans l'intention de résider dans le pays pendant un certain temps, après avoir résidé ailleurs. Selon les recommandations (1997) des Nations unies sur les statistiques de migration internationale (révision 1), ces personnes sont considérées comme des immigrants de longue durée si elles séjournent dans leur pays d'accueil pendant une période de douze mois ou plus après avoir résidé ailleurs pendant douze mois ou plus. Toutefois, peu de pays sont en mesure de communiquer des statistiques fondées sur ces définitions. Les statistiques fournies dans le présent document sont généralement fondées sur des définitions nationales pouvant différer considérablement des recommandations des Nations unies. Tous les pays ne collectent pas de données statistiques sur l'immigration, et, parmi ceux qui le font, les sources de données et l'importance de la collecte varient.

Importations nettes (d'énergie)

Les importations nettes sont calculées comme les importations totales moins les exportations totales.

Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.

Les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. désignent tous les paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus périodiquement par les administrations publiques et par le reste du monde sur le revenu et le patrimoine



des unités institutionnelles, ainsi que certains impôts périodiques qui ne sont fonction ni des revenus ni du patrimoine.

Impôts sur la production et les importations

Paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus par les administrations publiques ou par les institutions européennes, sur la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre, la propriété foncière ou l'exploitation foncière, les bâtiments ou autres biens utilisés dans la production.

Inactifs

Personnes ne faisant pas partie des forces de travail. Il s'agit de personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle ou qui ne sont pas au chômage (définition de l'Organisation internationale du travail - OIT).

Incinération

L'incinération sans récupération d'énergie est une des méthodes de traitement final pour l'élimination des déchets. Elle recouvre l'incinération sans récupération d'énergie sur terre et en mer. L'incinération avec récupération d'énergie (en d'autres termes, la réutilisation sous forme de combustible) est une forme de récupération.

Indicateur A (du revenu de l'activité agricole)

L'indicateur A correspond à la valeur ajoutée nette déflatée (réelle) au coût des facteurs de l'agriculture par unité de travail annuel total. L'indice des prix implicites du PIB est utilisé comme déflateur.

Indice de production (statistiques conjoncturelles)

Cet indice est un indicateur de cycle économique montrant la production et l'activité de l'industrie. Il mesure les changements du volume de la production à intervalles réguliers. Il fournit une mesure de l'évolution de ce volume en termes de valeur ajoutée au coût des facteurs pour une période de référence donnée. Les données nécessaires pour l'établissement d'un tel indice ne sont toutefois pas disponibles sur une base mensuelle. Dans la pratique, les valeurs de remplacement suivantes sont acceptables pour le calcul des indices:

- valeurs de production brute (déflatée);
- volumes (données en quantités physiques);
- chiffre d'affaires (déflaté);
- intrant de travail;
- intrant de matières premières;
- intrant d'énergie.

Dans la construction, l'indice est divisé entre la construction immobilière et le génie civil, conformément à la classification des types de construction (CC).

Indice du volume des ventes (SCE)

La mesure du volume de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail est généralement appelé indice du volume des ventes (au détail). Afin d'éliminer l'effet prix sur le chiffre d'affaires du commerce de détail, un déflateur des ventes est utilisé. Le déflateur des ventes est un indice à la méthodologie similaire à celle d'un indice de prix à la production adapté aux particularités du commerce de détail, mais reflétant les variations

de prix des biens vendus plutôt que des services fournis. Il convient de noter que le volume des ventes diffère du volume des services du commerce de détail. Ce dernier tient compte des variations dans la qualité des services de commerce fournis. En tant que tel, le volume des ventes est conceptuellement différent de l'indice de production qui tient compte des variations de qualité (voir également «Chiffre d'affaires»).

Indices des prix à la consommation (IPC)

Eurostat calcule les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH), conçus pour permettre la comparaison internationale de l'inflation des prix à la consommation. L'IPCH est employé par exemple par la Banque centrale européenne (BCE) pour contrôler l'inflation dans l'Union économique et monétaire et évaluer la convergence d'inflation requise au titre de l'article 121 du traité d'Amsterdam (voir également «Critères de convergence»).

Indices des prix à la consommation harmonisés

Voir: «IPCH».

Indices des prix à la production (IPP)

Les indices des prix à la production sont des indicateurs de cycle économique montrant l'évolution des prix de transaction des activités économiques. Ils peuvent être un indicateur précoce de pressions inflationnistes dans l'économie, mais ils enregistrent aussi l'évolution des prix sur des périodes plus longues.

L'indice des prix à la production d'une activité économique mesure l'évolution des prix moyens de tous les biens et services liés. Les prix relevés à la période t se rapportent aux commandes passées pendant la période t (moment de commande) et non au moment où les marchandises quittent l'usine.

Les indicateurs des prix sur le marché intérieur et à l'étranger nécessitent l'établissement d'indices de prix à la production distincts en fonction de la destination du produit. La destination est déterminée par le pays de résidence du tiers ayant commandé ou acheté le produit. Le marché intérieur est défini comme des tiers résidant sur le même territoire national que l'unité d'observation.

Les indices de prix sont calculés sous la forme d'une moyenne pondérée des produits concernés.

Indices des prix à la production agricole

Ces indices traduisent l'évolution des prix à la production pour l'ensemble de la production agricole. Les sous-indices sont pondérés par la valeur des ventes. Les indices nominaux sont déflatés à l'aide des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).

Indices des prix d'achat des moyens de production agricole

Ces indices traduisent l'évolution des prix d'achat de l'ensemble des moyens de production agricole. Les sous-indices sont pondérés par la valeur des achats. Les indices nominaux sont déflatés à l'aide des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).



Indice des prix implicites du PIB

Indicateur de l'évolution des prix de tous les biens et services constituant le PIB.

Industrie manufacturière

Toutes les activités figurant dans la section D de la NACE Rév. 1.1, y compris les activités artisanales et les activités à grande échelle. Il convient de noter que l'utilisation d'installations et d'équipements lourds ne se limite pas à l'activité manufacturière. Elle englobe des activités telles que l'industrie des produits minéraux non métalliques, les produits chimiques, les fibres synthétiques, la fabrication de produits en métal, les produits alimentaires, les boissons et le tabac, le textile, le cuir et les articles en cuir, le bois et les meubles en bois, l'industrie du papier et la fabrication d'articles en papier, impression et édition incluses, et la transformation du caoutchouc et des matières plastiques. En revanche, l'industrie minière et extractive, l'énergie et l'eau ainsi que la construction et le génie civil sont exclus.

Inégalité de répartition des revenus

Rapport entre la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur) et la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus bas (quintile inférieur). Le revenu correspond au revenu disponible équivalent.

Institutions sans but lucratif au service des ménages

Les institutions sans but lucratif au service des ménages comprennent par exemple les sociétés religieuses, les clubs sportifs ou autres ainsi que les partis politiques.

Intégration du commerce (des biens et services)

Intégration du commerce des biens/services en pourcentage du PIB (produit intérieur brut). Correspond à la valeur moyenne des importations et exportations de biens/services dans la balance des paiements divisée par le PIB. Si l'indice augmente au fil du temps, cela signifie que la zone ou le pays étudié est en train de devenir plus intégré dans l'économie internationale.

Intensité des investissements directs étrangers

Moyenne des flux d'IDE entrants et sortants divisée par le PIB. Cet indice mesure l'intensité de l'intégration des investissements dans l'économie internationale.

Intensité énergétique

Cet indicateur est le ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie et le produit intérieur brut (PIB) pour une année civile donnée. Il mesure la consommation d'énergie d'une économie et son efficacité énergétique globale. La consommation intérieure brute d'énergie correspond à la somme de la consommation intérieure brute de cinq types d'énergie: le charbon, l'électricité, le pétrole, le gaz naturel et les sources d'énergie renouvelables. Les données du PIB sont exprimées en prix constants pour éviter l'impact de l'inflation, année de référence 1995 (SEC95). Le taux d'intensité énergétique est le résultat de la division de la consommation intérieure brute par le PIB. Étant donné que la consommation intérieure brute est mesurée en kgep (kilogrammes-équivalent pétrole) et le PIB en milliers d'euros, ce taux est mesuré en kgep par millier d'euros.

Investissements directs étrangers (IDE)

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent, dans les comptes de la balance des paiements, la catégorie d'investissements internationaux traduisant l'objectif, pour une entité résidente d'une économie, d'obtenir un intérêt durable dans une entreprise résidant dans une autre économie. L'intérêt durable implique l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise, ainsi qu'un degré d'influence important, de la part de l'investisseur, sur la gestion de l'entreprise. L'entreprise d'investissements directs se définit formellement comme une entreprise constituée ou non en société dans laquelle l'investisseur direct détient 10 % ou plus des parts ordinaires ou des actions avec droit de vote (entreprise constituée en société) ou une participation équivalente (entreprise non constituée en société). Flux et positions d'IDE: par des flux d'investissements directs, un investisseur acquiert une position d'IDE qui se répercute sur la position des investissements internationaux de l'économie. Cette position d'IDE (ou stock d'IDE) diffère des mouvements accumulés en raison de réévaluations (changements des prix ou des taux de change) et d'autres ajustements tels que le rééchelonnement ou l'annulation des emprunts, la remise de dettes ou des échanges de créances contre actifs.

IPCH

Les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) fournissent la meilleure base statistique pour comparer l'inflation des prix à la consommation dans l'UE. La méthodologie utilisée assure la comparabilité entre les États membres. Eurostat publie les IPCH mensuellement, environ 15 à 17 jours après la fin du mois de référence. Les séries des IPCH commencent au milieu des années 90 et sont présentées avec une année de référence commune: 2005=100. Des IPCH sont également disponibles pour les États membres ayant rejoint l'UE en 2004. Voir également «Indices des prix à la consommation (IPC)».



Jeunes ayant quitté prématurément l'école

Les jeunes ayant quitté prématurément l'école correspondent au pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant atteint au plus un niveau d'éducation correspondant au premier cycle de l'enseignement secondaire. Il s'agit de personnes âgées de 18 à 24 ans dans les deux situations suivantes:

- le plus haut niveau d'études ou de formation atteint est CITE 0,1, 2 ou 3C court, et;
- les personnes interrogées ont déclaré n'avoir bénéficié d'aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête EFT (numérateur).

Le dénominateur est la population totale de la même tranche d'âge, à l'exclusion des non-réponses (à l'enquête EFT) aux questions «Niveau d'enseignement ou de formation atteint» et «participation à un programme d'éducation ou de formation».



Lait

Une distinction doit être faite entre le lait collecté par les laiteries et la production de lait à la ferme. La collecte de lait ne représente qu'une partie de l'utilisation totale de la production de lait à la ferme. Le lait produit à la ferme est également utilisé pour la consommation domestique, la vente directe et l'alimentation du bétail.

Large bande

Les lignes à large bande sont celles qui ont une capacité égale ou supérieure à 144 Kbit/s.

Légumes frais

Les légumes frais comprennent les différents types de choux (choux, chou-fleur et brocoli notamment), les autres légumes feuillus ou à tige (céleri, poireaux, laitues, épinards et asperges notamment), les légumes cultivés pour leurs fruits (par exemple les tomates, les concombres, les cornichons, les melons, les aubergines, les citrouilles et le poivron rouge), les racines et tubercules (navets, carottes, oignons, ail, betteraves et radis), les légumes à cosse (petits pois et haricots), les champignons de culture et les produits sauvages.

Ligne de chemin de fer

Une ou plusieurs voies principales contiguës reliant deux points. Lorsqu'un tronçon de réseau comprend deux ou plusieurs lignes parallèles, on compte autant de lignes qu'il y a d'itinéraires auxquels sont affectées exclusivement les voies.

Lits d'hôpital

Les lits d'hôpital sont ceux qui disposent de l'équipement et du personnel nécessaire au traitement immédiat de patients hospitalisés.

Sont compris:

- les lits disponibles dans tous les hôpitaux, notamment les hôpitaux généraux (HP.1.1), les hôpitaux psychiatriques et pour toxicomanes (HP.1.2), ainsi que les autres hôpitaux spécialisés (HP.1.3);
- les lits occupés et non occupés.

Ne sont pas compris:

- les tables d'opération, les chariots de soin, les brancards d'urgence, les lits pour les hospitalisations de jour, les berceaux pour bébés en bonne santé;
- les lits de services fermés pour une raison ou pour une autre;
- les lits provisoires et temporaires;
- les lits situés dans les maisons médicalisées et les établissements de soins avec hébergement (HP.2).

Logement

Pièce ou ensemble de pièces et leur annexes, vestibules et corridors, situés dans un bâtiment permanent ou une partie structurellement distincte d'un tel bâtiment, destinés, par la manière dont le bâtiment a été construit, rénové ou transformé, à être habités tout au long de l'année par un ménage privé. Il peut s'agir soit d'un logement unifamilial dans une maison, soit d'un appartement dans un immeuble collectif. Les logements

comprennent les garages à usage résidentiel, même lorsqu'ils sont séparés de l'habitation ou appartiennent à différents propriétaires.

Logements surpeuplés

On parle de surpeuplement des logements lorsqu'il y a plus d'une personne par pièce.

M

Médecins praticiens

Les médecins praticiens fournissent des services directement aux patients. Leurs tâches sont les suivantes: réaliser des examens médicaux et poser des diagnostics, prescrire des médicaments et donner des traitements pour les maladies, troubles ou blessures diagnostiqués, donner des traitements chirurgicaux ou médicaux spécialisés pour des types particuliers de maladies, de troubles ou de blessures, donner des conseils sur les méthodes et traitements de médecine préventive et les appliquer.

Ménage

D'après la méthodologie des enquêtes sur les budgets des ménages (EBM) ou sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), le ménage comprend des personnes qui partagent une même résidence et consomment collectivement certains biens ou services. Par ménage, on entend une personne vivant seule ou un groupe de personnes non obligatoirement liées par un lien de parenté résidant à la même adresse et consommant collectivement certains biens ou services, c'est-à-dire partageant au moins un repas par jour ou une même pièce de séjour.

Ménage sans emploi

Ménage dont aucun des membres ne travaille.

Mercosur (Marché commun de l'Amérique du Sud)

AR: Argentine; BR: Brésil; PY: Paraguay; UY: Uruguay.

Mise en décharge

La mise en décharge est définie comme le dépôt de déchets dans ou sur le sol, y compris la mise en décharge spécialement aménagée et le stockage temporaire de plus d'un an sur les sites permanents. La définition couvre à la fois la décharge dans les sites internes (c'est-à-dire lorsqu'un producteur de déchets élimine lui-même ses déchets à l'endroit où ils sont générés) et dans les sites externes.

Mort-nés

L'expulsion ou l'extraction du corps de la mère d'un fotus mort, à partir du moment où il est généralement présumé capable d'une vie extra-utérine indépendante (traditionnellement, après 24 ou 28 semaines de gestation). Les enfants nés vivants mais décédés peu après la naissance ne sont pas inclus dans cette catégorie.



N

NACE Rév. 1.1

La NACE Rév. 1.1 est une révision de la NACE Rév. 1, la nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne. Une liste abrégée de la NACE est fournie plus loin en annexe (voir page 551). Il est à noter qu'une nomenclature révisée (NACE Rév. 2) a été adoptée fin 2006 et que sa mise en œuvre a commencé en 2007, avec 2008 comme première année de référence.

Naissances vivantes

Naissances d'enfants montrant un signe quelconque de vie. Il s'agit du nombre de naissances à l'exclusion des mort-nés (les naissances totales regroupent les naissances vivantes et les mort-nés).

Naissances vivantes hors mariage

Naissances pour lesquelles le statut matrimonial de la mère au moment de l'accouchement est différent de «mariée».

Nations unies

Voir: «Organisation des Nations unies (ONU)».

Niveau d'éducation des jeunes

Le niveau d'éducation des jeunes est défini comme le pourcentage de jeunes de 20 à 24 ans ayant au moins atteint un niveau d'enseignement ou de formation secondaire supérieur, soit un niveau CITE 3a, 3b ou 3c long minimum (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses (tirées de l'EFT) à la question «Niveau d'enseignement ou de formation atteint».

Niveaux des prix comparés

Ratio entre les parités des pouvoirs d'achat et les taux de change du marché pour chaque pays (voir «Parités de pouvoir d'achat»).

Nuitées (dans des hôtels ou des établissements similaires)

Une nuitée d'un résident ou d'un non-résident correspond à chaque nuitée passée par un client (qu'il dorme ou qu'il séjourne) ou pour laquelle il s'est inscrit (sa présence physique n'étant pas indispensable) dans un hôtel ou un établissement similaire.

NUTS

Un règlement relatif à la classification des unités territoriales statistiques, la Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS), a été approuvé en 2003 (règlement (CE) n° 1059/2003) et modifié en 2006 (règlement (CE) n° 105/2007).

Le but de cette nomenclature est de fournir une ventilation territoriale unique et cohérente pour l'établissement des statistiques régionales de l'UE. Un règlement modificateur étendant la NUTS aux 10 États membres qui ont rejoint l'UE en 2004 a été adopté le 26 octobre 2005 (règlement (CE) n° 1888/2005) etune proposition visant à étendre la couverture géographique de la NUTS à la Bulgarie et à la Roumanie a été adopté le 20 février (règlement (CE) n°176/2008). La NUTS actuelle (version 2006) subdivise le territoire de l'Union européenne (EU-27) en 97 régions au niveau NUTS 1, 271 régions

au niveau NUTS 2 et 1303 régions au niveau NUTS 3.

Note: à compter du 1er janvier 2008, les États membres transmettront leurs données conformément à la version 2006 de la NUTS qui a introduit un certain nombre de changements. Une liste des régions du niveau 2 de la NUTS 2006 est fournie en annexe (voir page 547). La nomenclature complète est disponible à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/codelist_fr.cfm?list=nuts



Océanie

AU: Australie; FJ: Fidji; FM: États fédérés de Micronésie; KI: Kiribati; MH: Îles Marshall; NC: Nouvelle-Calédonie; NR: Nauru; NZ: Nouvelle-Zélande; PF: Polynésie française; PG: Papouasie-Nouvelle-Guinée; PN: Pitcairn; PW: Palaos; SB: Îles Salomon; TO: Tonga; TV: Tuvalu; VU: Vanuatu; WS: Samoa; WF: Wallis et Futuna; et les régions polaires du Sud.

Office européen des brevets (OEB)

L'Office européen des brevets est le bras exécutif de l'Organisation européenne des brevets, un organisme intergouvernemental constitué dans le cadre de la convention sur le brevet européen (CBE), qui a été signée à Munich le 5 octobre 1973 et est entrée en vigueur le 7 octobre 1977. Les membres de l'Organisation européenne des brevets sont les États contractants de la CBE. L'OEB octroie des brevets européens pour les États contractants de la CBE. Les activités de l'OEB sont supervisées par le conseil d'administration de l'organisation, qui est composée de délégués des États contractants.

ONU

Voir: «Organisation des Nations unies (ONU)».

OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole)

AE: Émirats arabes unis; DZ: Algérie; ID: Indonésie; IQ: Iraq; IR: Iran, République islamique d'; KW: Koweït; LY: Jamahiriya arabe libyenne; NG: Nigéria; QA: Qatar; SA: Arabie saoudite; VE: Venezuela.

Opérateur historique (en télécommunications fixes)

Un opérateur historique est une entreprise présente sur le marché juste avant la libéralisation.

Opérateur principal (dans les télécommunications mobiles)

L'opérateur principal est identifié sur la base des estimations du nombre d'abonnés au réseau mobile.

Organisation des Nations unies (ONU)

L'Organisation des Nations unies (ONU) a été créée le 24 octobre 1945 par 51 pays déterminés à préserver la paix par la coopération internationale et la sécurité collective. Aujourd'hui, presque toutes les nations du monde font partie de l'ONU: les pays membres sont au nombre de 192. Lorsque des États deviennent membres de l'ONU, ils acceptent les obligations de la charte des Nations unies, un traité international qui expose les



principes de base des relations internationales. Selon la charte, l'ONU a quatre objectifs: maintenir la paix et la sécurité au niveau international, développer des relations pacifiques entre les nations, coopérer pour résoudre les problèmes internationaux et pour promouvoir le respect des droits de l'homme et constituer un centre pour l'harmonisation des actions des nations.

Pacte de stabilité et de croissance

Le pacte de stabilité et de croissance s'inscrit dans le cadre de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM) instaurée le 1er janvier 1999. Il a pour objectif de s'assurer que les États membres poursuivent leurs efforts en matière de discipline budgétaire après l'adoption de la monnaie unique. Concrètement, le pacte comprend une résolution du Conseil européen (adoptée à Amsterdam le 17 juin 1997) et deux règlements du Conseil du 7 juillet 1997 définissant les dispositions techniques détaillées (l'une sur le contrôle des situations budgétaires et sur la coordination des politiques économiques et l'autre sur la mise en œuvre de la procédure en cas de déficit excessif). À moyen terme, les États membres se sont engagés à poursuivre l'objectif d'un équilibre ou quasi-équilibre budgétaire et à présenter chaque année au Conseil et à la Commission un programme de stabilité. Dans le même esprit, les États ne prenant pas part à la troisième phase de l'UEM sont tenus de produire un programme de convergence. Le pacte de stabilité et de croissance permet au Conseil de sanctionner tout État membre participant qui ne prendrait pas les mesures appropriées pour mettre un terme à un déficit excessif. Dans un premier temps, la sanction prendrait la forme d'un dépôt sans intérêt auprès de la Communauté, mais pourrait se transformer en amende s'il n'était pas remédié au déficit excessif dans les deux ans.

Papier et carton

Ensemble comprenant tous les types de papier graphique, papier journal, papier hygiénique et papier ménager, papier et carton d'emballage, ainsi que d'autres papiers et cartons. Sont exclus les produits fabriqués en papier tels que les boîtes, les livres, les magazines, etc.

Parités de pouvoir d'achat (PPA)

Les taux de change monétaire ne doivent pas servir à comparer les volumes des recettes et des dépenses, car ils traduisent généralement plus que de simples différences de prix (par exemple les volumes des transactions financières entre monnaies ou les anticipations sur les marchés des changes). En revanche, les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont établies pour éliminer les différences entre les niveaux de prix dans différents pays. Elles reflètent donc véritablement les différences de pouvoir d'achat (des ménages, par exemple). Les PPA sont obtenues en comparant les niveaux de prix d'un panier de biens et de services comparables représentatif des habitudes de consommation dans les divers pays. Les parités de pouvoir d'achat convertissent chaque unité monétaire nationale en une unité de monnaie artificielle commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA).

Les PPA sont, au niveau le plus bas, les rapports de prix bilatéraux entre des éléments individuels strictement définis (par exemple, 1,50 GBP pour un pain au Royaume-Uni, contre 2,00 EUR en Allemagne). Ces rapports sont ensuite traduits en rapports multilatéraux, rapportés à la moyenne de l'UE et agrégés en

agrégats de plus en plus complexes (par exemple alimentation) pour aboutir au PIB.

Pays candidats

La Croatie et la Turquie sont deux pays candidats avec lesquels des négociations d'adhésion ont débuté (en octobre 2005). L'Ancienne république yougoslave de Macédoine (ARYM) est un pays candidat avec lequel les négociations d'adhésion n'ont pas encore débuté (au moment de la rédaction). Le Conseil européen a accordé à l'Ancienne république yougoslave de Macédoine le statut de pays candidat en décembre 2005.

Pays de l'EEE

Voir: «EEE».

Personnel de recherche et développement et chercheurs

Le personnel de recherche et développement (R&D) comprend toutes les personnes directement affectées à la R&D, ainsi que celles qui fournissent des services directement liés aux travaux de R&D comme les cadres, les administrateurs et le personnel de bureau. Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux, ainsi qu'à la gestion des projets concernés.

Personnes en surcharge pondérale

Les personnes en surcharge pondérale sont celles présentant un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 25. Sont comprises les personnes en surcharge pondérale grave (obèses) ayant un IMC égal ou supérieur à 30. L'IMC est une mesure de la teneur en graisse de l'organisme chez les adultes, qui exprime le rapport entre le poids (exprimé en kg) et la taille (exprimée en m) au carré.

Personnes occupées (EFT)

Dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail, les personnes occupées sont celles âgées de 15 ans ou plus (Espagne, Royaume-Uni: 16 ans ou plus, Danemark, Estonie, Lettonie, Hongrie, Finlande, Suède: de 15 à 74 ans; Islande, Norvège: de 16 à 74 ans) qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure par semaine contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou avaient un travail dont elles étaient temporairement absentes pour raison, par exemple, de maladie, de congés, de conflit de travail, d'études ou de formation. Cette définition suit les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Personnes tuées dans les accidents de la route

Les décès causés par les accidents de la route incluent les conducteurs et les passagers de véhicules à moteur et de cycles à pédales, ainsi que les piétons, décédés dans les 30 jours suivant le jour de l'accident.

Petites et moyennes entreprises (PME)

Conformément à la recommandation 2003/361/CE de la Commission adoptée le 6 mai 2003, les petites et moyennes entreprises sont classées en fonction du nombre de salariés, de leur chiffre d'affaires annuel et de l'indépendance de l'entreprise. À des fins statistiques, les petites et moyennes entreprises sont



généralement définies comme comptant moins de 250 personnes: les micro-entreprises ont moins de 10 salariés, les petites entreprises de 10 à 49 salariés et les moyennes entreprises en comptent entre 50 et 249. Les grandes entreprises, quant à elles, sont définies comme employant au moins 250 personnes.

Places-lits (dans les hôtels et établissements similaires)

Le nombre de places-lits dans un établissement ou logement est déterminé par le nombre de personnes qui peuvent passer la nuit dans les lits installés dans l'établissement, sans compter les lits qui peuvent être ajoutés à la demande du client.

Le terme «place-lit» s'applique à un lit simple, les lits de deux personnes comptant pour deux places-lits. Cette unité sert à mesurer la capacité de tous les types d'hébergement. Une place-lit peut également être un emplacement ou un anneau (pour les bateaux) permettant d'héberger une personne. Un emplacement pour une tente, une caravane, un camping-car et autre abri similaire, ou bien un anneau pour bateau, comptent généralement pour quatre places-lits si le nombre réel n'est pas connu.

Poids carcasse

Porcins: poids froid de la carcasse de l'animal abattu entière ou découpée dans sa longueur après saignée, éviscération et ablation de la langue, des soies, des onglons, des organes génitaux externes, de la panne, des rognons et du diaphragme.

Bovins: poids froid de la carcasse de l'animal abattu après dépouillement, saignée, éviscération et ablation des organes génitaux externes, des extrémités des membres au niveau du carpe et du tarse, de la tête, de la queue, des rognons et graisses de rognon, ainsi que du pis.

Ovins et caprins: poids froid de la carcasse de l'animal abattu après saignée, dépouillement et éviscération et après ablation de la tête, des pieds, de la queue et des organes génitaux. Les rognons et graisses de rognon sont compris dans la carcasse.

Volaille: poids froid de la carcasse de la volaille de basse-cour abattue après saignée, plumage et éviscération. Il comprend les abats de volaille, sauf les foies gras.

Pour les autres espèces, le poids carcasse correspond toujours au poids de la carcasse froide.

Poids vif des produits de la pêche

Le poids vif des produits de la pêche est obtenu par application de facteurs au poids débarqué ou au poids des produits et sert à indiquer le poids des produits de la pêche dans l'état où ils sont sortis de l'eau et avant tout traitement ou autre opération.

Politique du marché du travail (PMT)

La base de données de la politique du marché du travail couvre toutes les mesures relatives au marché du travail qui peuvent être décrites comme des interventions publiques sur le marché du travail visant à assurer son fonctionnement efficace et à corriger les déséquilibres, et pouvant être distinguées d'autres mesures générales de politique de l'emploi en ce sens qu'elles agissent

sélectivement pour favoriser des groupes particuliers sur le marché du travail.

Les interventions publiques font référence aux mesures prises par les administrations publiques qui comprennent des dépenses soit sous forme de décaissements, soit sous forme de recettes non perçues (réductions d'impôts, cotisations sociales ou autres charges normalement dues). La portée de la base de données se limite également aux mesures relatives au marché du travail qui visent explicitement les groupes de personnes en difficulté sur le marché du travail — appelés ici groupes cibles. De manière générale, cela englobe les personnes au chômage, celles qui ont un emploi mais qui risquent de le perdre involontairement et les personnes inactives qui ne font pas actuellement partie de la population active (dans la mesure où elles ne sont ni occupées ni au chômage au sens des définitions de l'OIT), mais qui souhaiteraient accéder au marché du travail et sont désavantagées d'une manière ou d'une autre.

Population au 1er janvier

Ensemble des habitants d'une zone déterminée au 1er janvier d'une année civile (ou, dans certains cas, au 31 décembre de l'année précédente). Cette population est soit basée sur les données obtenues lors du dernier recensement, ajustées par les données sur les composantes de l'accroissement de population depuis ce dernier recensement, soit sur les registres de population.

Population, moyenne/en milieu d'année

La population moyenne au cours d'une année civile est en général calculée par moyenne arithmétique de la population au 1er janvier de deux années consécutives. Cependant, certains pays la calculent différemment et prennent en compte les registres de population ou estiment la population à une date proche du 1er juillet (population en milieu d'année). Dans la présente publication, les données sur la population en milieu d'année proviennent des Nations unies, tandis que les données d'Eurostat concernent généralement la population au 1er janvier de chaque année de référence.

Population totale

Selon le contexte, il s'agit d'une population au 1er janvier ou d'une population moyenne au cours de l'année. Sauf indication contraire, il s'agit de la population au 1er janvier.

Porcins

Animaux domestiques de l'espèce Sus. On fait la distinction entre les porcelets, les porcs, les porcs d'engraissement et les porcs reproducteurs.

Prestations sociales (autres que les transferts sociaux en nature)

Les prestations sociales (autres que les transferts sociaux en nature) sont celles qui sont versées aux ménages par les administrations de sécurité sociale, d'autres unités des administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les employeurs administrant des régimes d'assurance sociale sans constitution de réserves, les entreprises d'assurances et d'autres unités institutionnelles administrant des régimes privés d'assurance sociale avec constitution de réserves.



Prix de l'essence sans plomb (95 IOR)

Cet indicateur présente les prix moyens à la consommation de l'essence sans plomb (Eurosuper 95) à la pompe. Les prix indiqués correspondent à ceux qui sont les plus fréquemment pratiqués au 15e jour de chaque mois.

PRODCOM

PRODuction COMmunautaire – statistiques sur la production de biens manufacturés; elles sont collectées annuellement et sont normalement exprimées en valeur et en volume.

Production animale

Le concept de production regroupe les ventes, la variation des stocks ainsi que les produits utilisés pour la transformation et l'autoconsommation des producteurs.

Production d'énergie primaire

On appelle production primaire tout type d'extraction de produits énergétiques d'une source naturelle sous une forme utilisable. La production primaire intervient lors de l'exploitation des ressources naturelles, par exemple dans les mines de charbon, les champs de pétrole, les centrales hydroélectriques ou dans la fabrication de biocombustibles. La transformation d'énergie d'une forme en une autre, comme la production d'électricité ou de chaleur dans les centrales thermiques ou la production de coke dans les cokeries, ne constitue pas une production primaire.

Production de bois rond

La production de bois rond (le terme est utilisé comme synonyme de quantités enlevées) correspond à toutes les quantités de bois enlevées des forêts, d'autres terres boisées ou d'autres sites d'abattage au cours d'une période donnée.

Production de céréales

La production de céréales correspond à la production récoltée (hors pertes à la récolte).

Production de viande

Poids carcasse des animaux (par exemple bovins, porcins, ovins et caprins) abattus (par les abattoirs et à la ferme) dont la viande est déclarée propre à la consommation humaine.

Production nette d'électricité

Production brute d'électricité moins la consommation des services auxiliaires des centrales électriques.

Production végétale

Le concept de production regroupe les ventes, la variation des stocks ainsi que les produits utilisés pour l'alimentation des animaux, la transformation et l'autoconsommation des producteurs.

Productivité de la main-d'œuvre

Plusieurs mesures de la productivité de la main-d'œuvre sont disponibles. Pour les indicateurs structurels, cette mesure est basée sur le PIB en SPA relatif soit au nombre de personnes occupées, soit au nombre d'heures travaillées; dans les deux cas, elle est ensuite exprimée sous forme d'indice. Dans les comptes nationaux et dans les statistiques structurelles sur les entreprises

(SSE), la productivité de la main-d'œuvre est souvent définie comme la valeur ajoutée par personne occupée.

Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché

Résultat final de l'activité de production des unités de production résidentes. Il correspond à la production totale de biens et de services de l'économie, moins la consommation intermédiaire, plus les impôts moins les subventions sur les produits.

Produit intérieur brut (PIB) en standards de pouvoir d'achat

Produit intérieur brut (PIB) converti en une unité de monnaie artificielle, le SPA (standard de pouvoir d'achat), par un taux de conversion spécial appelé PPA (parité de pouvoir d'achat). Le PIB en SPA représente un volume pur après que les différences de niveau de prix entre les pays ont été gommées par le taux de conversion spécial PPA.

Produit national brut (PNB)

Voir: «Revenu national brut».

Produits de la pêche

Pour le commerce extérieur des produits de la pêche, les produits suivants sont pris en compte:

- les produits de la pêche comestibles: poisson frais, réfrigérés, congelé, salé, fumé et séché; préparations et conserves de poissons; crustacés et mollusques frais, réfrigérés, congelés, séchés et fumés; préparations et conserves de crustacés et de mollusques;
- les produits impropres à la consommation: farines et solubles;
 huiles et graisses; éponges, coraux, etc.;
- les plantes aquatiques.

Produits de récupération

Voir: «Récupération (produits de)».

R

Recette totale des administrations publiques

Selon le règlement (CE) n° 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000, la recette totale des administrations publiques comprend les catégories suivantes du SEC95: la production marchande, la production pour usage final propre, les paiements pour l'autre production non marchande, les impôts sur la production et les importations, les autres subventions sur la production à percevoir, les revenus de la propriété, les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les cotisations sociales, les autres transferts courants et les transferts en capital.

Recettes de protection sociale

Les recettes tirées des régimes de protection sociale comprennent les cotisations sociales, les cotisations des administrations publiques et d'autres recettes. Les cotisations sociales à la charge des employeurs sont les coûts supportés par les employeurs pour garantir à leurs salariés, leurs anciens salariés et les personnes à leur charge le droit à des prestations sociales. Les cotisations sociales des employeurs peuvent être effectives ou imputées; elles



peuvent être versées par des employeurs résidents ou non résidents. Voir également «SESPROS».

Recherche et développement (R&D)

La recherche et le développement (R&D) englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la masse des connaissances, notamment la connaissance de l'être humain, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cet ensemble de connaissances pour concevoir de nouvelles applications.

Récupération (produits de)

Les produits de récupération englobent les schlamms, les schistes de terril combustibles, les lubrifiants régénérés et certains produits récupérés dans l'industrie.

Réfugié

Conformément à l'article 1er de la convention des Nations unies de 1951 sur le statut des réfugiés, un réfugié est une personne ayant des craintes fondées d'être persécutée pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un groupe social particulier ou pour ses opinions politiques.

Il convient de noter que de nombreux pays permettent aux demandeurs d'asile de rester sur leur territoire de manière temporaire ou permanente, même si leur statut ne correspond pas à la définition de la convention de 1951. Par exemple, les demandeurs d'asile peuvent obtenir gain de cause pour des motifs humanitaires.

Rémunération des salariés

Toute rémunération en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers au cours de la période considérée. Elle comprend les salaires et traitements bruts, les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs et les cotisations sociales imputées (c'està-dire les cotisations qui correspondent aux prestations sociales octroyées directement par les employeurs sans passer par une administration de sécurité sociale, une entreprise d'assurances ou un fonds de pension autonome).

Rendement des obligations (critère de convergence de l'UEM)

Fait référence aux séries permettant d'évaluer le respect du critère de convergence de l'UEM fixé lors du traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht) qui a trait aux taux d'intérêt à long terme. Selon les lignes directrices de sélection, les données doivent s'appuyer sur les rendements des obligations d'État sur le marché secondaire, nets d'impôts, d'une durée résiduelle de 10 ans.

Répartition modale (du transport)

Indique la part de chaque mode de transport en passagerskilomètres (pkm) pour le transport de passagers et en tonneskilomètres (tkm) pour le transport (fret) de marchandises. Sont inclus le transport ferroviaire, maritime, fluvial et aérien (pour les marchandises et les passagers), ainsi que le transport routier en voiture particulière, deux-roues motorisé, autobus, autocar, tramway ou métro pour les passagers et par conduites pour les marchandises. En pratique, une analyse de la répartition modale peut exclure certains modes, par exemple elle peut être limitée au transport intérieur et ainsi exclure le transport maritime.

Ressources humaines dans les sciences et les technologies (RHST)

Les RHST sont constituées de personnes qui:

- ont obtenu un diplôme de troisième cycle dans un domaine scientifique ou technique ou
- n'ont pas obtenu de diplôme officiel comme ci-dessus, mais exercent un emploi dans les sciences ou les technologies qui exige normalement ce diplôme.

Les véritables RHST sont constituées des personnes qui ont à la fois obtenu un diplôme de troisième cycle dans un domaine scientifique ou technologique et exercent un emploi dans ce domaine.

Revenu équivalent

Revenu utilisé pour calculer les indicateurs officiels de revenu, de pauvreté et d'exclusion sociale. Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages dans la comparaison des niveaux de revenus, le revenu total du ménage toutes sources confondues est divisé par sa «taille équivalente», calculée à l'aide de l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée. Cette échelle affecte une pondération de 1,0 au premier adulte, de 0,5 au second et à chaque personne suivante âgée de plus de 14 ans, et de 0,3 à chaque enfant âgé de moins de 14 ans vivant dans le ménage.

Revenu national brut (RNB)

Le revenu national brut (RNB) équivaut au produit intérieur brut moins les revenus primaires dus par les unités résidentes aux unités non résidentes, plus les revenus primaires à percevoir du reste du monde. Le concept de RNB est identique à celui du produit national brut (PNB, SEC79), même si le PNB était calculé de facon différente dans le SEC79.

Risque de pauvreté

Voir: «Taux de risque de pauvreté».



Salaire minimum

Le salaire minimum est défini sur la base d'un taux horaire ou mensuel par les pouvoirs publics, généralement après consultation des syndicats et du patronat, et est entériné par la loi. Le salaire minimum s'applique d'ordinaire à l'échelle nationale à tous les salariés à plein temps et à toutes les professions, mais il peut être modifié afin de tenir compte de l'âge, de l'ancienneté, des compétences, des aptitudes physiques et intellectuelles du salarié ou des conditions économiques influant sur l'entreprise. Les lois régissant ces systèmes comportent également des mécanismes de révision des minima, souvent le fruit de négociations tripartites entre gouvernement, syndicats et employeurs, à la lumière des changements intervenus au niveau des prix, des salaires ou d'autres conditions économiques. Le



salaire minimum peut soit faire l'objet d'une réévaluation automatique (indexation sur l'indice des prix à la consommation ou sur la croissance économique), soit être relevé de manière discrétionnaire (par la loi). Le salaire minimum est un montant brut, c'est-à-dire avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales. Ces déductions varient d'un pays à l'autre.

Salariés (EFT)

Dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail, les salariés sont définis comme des personnes qui travaillent pour le compte d'un employeur public ou privé et qui reçoivent en échange une rémunération sous la forme de traitements, salaires, émoluments, gratifications, rémunérations aux résultats ou paiements en nature. Ceci inclut également les membres des forces armées n'effectuant pas un service obligatoire.

Salariés (SSE)

Dans le cadre des statistiques structurelles sur les entreprises, les salariés sont définis comme des personnes qui travaillent pour le compte d'un employeur, qui disposent d'un contrat de travail et qui perçoivent une rétribution sous la forme de traitements, de salaires, d'émoluments, de gratifications, d'un salaire aux pièces ou d'une rémunération en nature. Il existe un rapport d'employeur à salarié lorsque l'on se trouve en présence d'un accord formel ou informel entre une société et une personne et stipulant que la personne travaille pour l'entreprise en échange d'une rémunération en espèces ou en nature. Un travailleur est considéré comme salarié d'une unité particulière s'il perçoit un traitement ou un salaire de cette unité, quel que soit l'endroit où s'effectue son travail (que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'unité de production). Les travailleurs intérimaires sont considérés comme salariés de l'entreprise de travail temporaire et non de l'unité de production (cliente de la précédente) dans laquelle ils exercent leur activité.

Sont notamment considérés comme salariés:

- les propriétaires actifs percevant une rémunération;
- les étudiants ayant conclu un engagement formel par lequel ils contribuent au processus de production de l'entreprise en échange d'une rémunération et/ou de services d'éducation;
- les personnes engagées au titre d'un contrat visant spécifiquement à encourager le recrutement de chômeurs;
- les travailleurs à domicile, lorsqu'il existe un accord explicite aux termes duquel ces travailleurs sont rémunérés sur la base du travail effectué et à condition qu'ils figurent sur la liste des salariés de l'entreprise considérée.

Font partie des salariés, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, les personnes en grève et les travailleurs en congé de courte durée, mais non les personnes en congé pour une durée indéterminée. Les travailleurs bénévoles ne sont pas considérés comme des salariés.

Salariés temporaires

Un emploi peut être considéré comme temporaire si employeur et employé s'accordent sur le fait que son terme est déterminé par des conditions objectives comme une date spécifique, la réalisation d'une tâche ou le retour d'un autre employé qui a été remplacé de manière temporaire (généralement précisé dans un contrat à durée déterminée). Les cas typiques sont les suivants:

- personnes ayant un contrat de travail saisonnier;
- personnes engagées par une agence ou un bureau de placement et embauchées par une tierce personne pour effectuer une tâche spécifique (excepté en cas de signature d'un contrat à durée indéterminée);
- personnes ayant des contrats de formation spécifiques.

Sciages

Bois produit soit par sciage longitudinal, soit par un procédé de profilage par enlèvement de copeaux et qui, à quelques exceptions près, a une épaisseur supérieure à 6 mm.

SEC

Système européen de comptes (économiques intégrés); il s'agit de la méthodologie d'établissement des comptes nationaux en vigueur en Europe. La version actuelle, le SEC95, est entièrement cohérente avec les directives mondiales sur la comptabilité nationale, dénommées SCN 93.

Secteurs de haute technologie

La classification des secteurs manufacturiers de haute et de moyenne-haute technologie est fondée sur la notion d'intensité de R&D (ratio des dépenses de R&D au PIB). Selon ce critère, le secteur manufacturier de haute technologie comprend la fabrication de machines de bureau et d'ordinateurs, la fabrication d'équipements et d'appareils de radio, de télévision et de communication ainsi que la fabrication d'instruments médicaux de précision et d'instruments optiques, de montres et d'horloges. Le secteur manufacturier de moyenne-haute technologie comprend la fabrication de produits chimiques, de machines et d'équipements non compris ailleurs, la fabrication d'appareils électriques non compris ailleurs, la fabrication de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques ainsi que la fabrication d'autres équipements de transport. Selon une logique analogue à celle appliquée au secteur manufacturier, Eurostat définit les secteurs suivants comme des services à forte concentration de connaissances: transport par eau; transport aérien; poste et télécommunications; intermédiation financière; assurance et financement des retraites (sauf sécurité sociale obligatoire); activités auxiliaires d'intermédiation financière; immobilier; location de machines et d'équipements sans opérateur et d'articles personnels et ménagers; informatique et activités connexes; recherche et développement; autres activités industrielles et commerciales; éducation; santé et action sociale; activités de loisirs, culturelles et sportives. Parmi ces secteurs, la poste et les télécommunications, l'informatique et les activités connexes ainsi que la R&D sont considérés comme des services de haute technologie.

Services

Les expressions «industrie(s) de services», «secteur(s) des services» ou tout simplement «services» servent généralement à désigner les activités économiques couvertes par les sections G à K et M à O de la NACE Rév. 1.1, ainsi que les unités qui mènent ces activités. Dans le cadre des statistiques sur les entreprises, l'expression «services non financiers» renvoie aux sections G à I et K de la NACE



Services aux entreprises

Services techniques comme l'ingénierie, les études architecturales et techniques, services informatiques tels que la création de logiciels et la gestion de bases de données, ainsi que d'autres services professionnels tels que les services juridiques, comptables, de conseil et de gestion.

Services de haute technologie

Voir: «Secteurs de haute technologie».

SESPROS

Le système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) s'appuie sur le concept de protection sociale. La protection sociale consiste en la couverture de risques et de besoins qui sont précisément définis et qui concernent tous les aspects de la protection sociale: santé, invalidité, vieillesse, famille et chômage. Le SESPROS enregistre les recettes et les dépenses des différentes organisations (ou régimes) qui interviennent dans le domaine de la protection sociale. Les prestations sociales sont ventilées par type et par fonction. Le type fait référence à la forme sous laquelle les prestations sont fournies, par exemple, en espèces ou en nature. Les fonctions regroupent les besoins couverts par les prestations; ainsi, le maintien du revenu peut être payé dans le cadre de la santé, mais également de l'invalidité, de la vieillesse, de la maternité ou du chômage. Les recettes sont ventilées part type: cotisations sociales, contributions des administrations publiques et autres recettes.

Solde migratoire

Différence entre l'immigration et l'émigration dans une région donnée au cours de l'année (le solde migratoire est négatif lorsque le nombre d'émigrants dépasse le nombre d'immigrants). Dans la mesure où plusieurs pays soit ne disposent pas de chiffres précis sur l'immigration et l'émigration, soit n'en disposent pas du tout, le solde migratoire indiqué ici est une estimation sur la base de la différence entre le mouvement de population total et l'accroissement naturel au cours de l'année. Le solde migratoire ne donne aucune indication de l'ampleur relative des flux distincts d'immigration et d'émigratoire faible tout en connaissant des flux d'immigration et d'émigration très importants.

Solde public (besoin/capacité de financement des administrations publiques)

Le besoin (-) ou la capacité (+) de financement des administrations publiques est la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques. Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Le solde public est souvent exprimé par rapport au PIB (voir également «Critères de convergence»).

Sorties d'hôpital

La sortie est la procédure officielle qui permet à un patient de quitter un hôpital à la suite d'une intervention ou d'un traitement médical. Il y a sortie d'hôpital à chaque fois qu'un patient quitte cette structure à la fin de son traitement, contre avis médical, en raison d'un transfert vers un autre établissement de soins ou de son décès. Les sorties concernent aussi bien les patients hospitalisés ou en traitement ambulatoire. Les transferts vers un autre service du même établissement ne sont pas compris.

Soutes

Les soutes maritimes internationales représentent les quantités de pétrole livrées aux navires de tous pavillons pratiquant la navigation internationale. La navigation internationale peut avoir lieu en mer, sur des lacs ou des voies d'eau intérieures et dans la bande côtière. La consommation des navires pratiquant la navigation domestique n'est pas comprise. La distinction domestique/internationale doit s'effectuer en fonction du port de départ et du port d'arrivée, et non du pavillon ou de la nationalité du navire. Est exclue également la consommation des navires de pêche et des flottes militaires.

Standards de pouvoir d'achat (SPA)

Le standard de pouvoir d'achat est une unité de monnaie artificielle. Un SPA permet d'acheter la même quantité de biens et de services dans chaque pays, alors que, en raison des niveaux de prix différents dans les pays, des sommes différentes d'unités de monnaie nationale sont nécessaires pour acheter cette quantité de biens et de services. Les SPA sont obtenus en divisant un agrégat économique d'un pays en monnaie nationale par sa PPA respective (voir «Parités de pouvoir d'achat»).

Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

Collecte de données harmonisées qui est destinée à être la source de référence des informations sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les questions sociales connexes, contenant des éléments transversaux et longitudinaux réguliers et un élément modulaire annuel variable et accordant une plus grande confiance aux sources nationales existantes que le panel communautaire des ménages auquel elle a succédé, afin d'améliorer les délais de disponibilité et la souplesse.

Stocks d'investissements directs étrangers

Les stocks (ou positions) d'investissements directs étrangers (IDE) correspondent au montant de l'investissement existant à un moment donné (par exemple, la fin de l'année). Les stocks d'IDE sont enregistrés dans la position des investissements internationaux. De la même manière que pour les flux, les stocks d'IDE sortants sont enregistrés comme actifs de l'économie déclarante et les stocks d'IDE entrants comme passifs – voir «Investissements directs étrangers (IDE)».

Subventions

Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques ou les institutions de l'UE versent à des producteurs résidents dans le but d'influer sur leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production.

Superficie agricole (SA) ou superficie agricole utilisée (SAU)

La superficie agricole (SA) ou superficie agricole utilisée (SAU) est la superficie consacrée aux activités agricoles qui correspondent aux catégories suivantes: terres arables, prairies permanentes, cultures permanentes et jardins potagers.

Superficie irrigable (exploitations agricoles)

Superficie maximale qui, au cours de l'année de référence, pourrait être irriguée avec les installations et la quantité d'eau normalement disponibles dans l'exploitation.



Т

Taux brut d'exploitation (TBE)

Ratio de l'excédent brut d'exploitation (voir ci-dessous) au chiffre d'affaires.

Taux brut de mortalité

Nombre de décès pour 1 000 habitants.

Taux d'emploi

Nombre de personnes ayant un emploi en pourcentage de la population du même âge.

Taux d'inflation

Le taux d'inflation est calculé à partir des IPCH (voir «IPCH» et «Indices des prix à la consommation»).

Taux d'intérêt

Coût ou prix d'un emprunt, ou gain tiré d'un prêt, normalement exprimé en pourcentage annuel du montant emprunté.

Taux d'intérêt officiels pour les emprunts (taux d'intérêt des banques centrales)

Les taux d'intérêt des banques centrales sont des taux de référence clés fixés par la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales. Les taux d'intérêt des banques centrales, également appelés taux d'intérêt officiels, constituent le principal instrument de la politique monétaire d'une banque centrale.

Taux de chômage

Pourcentage de chômeurs dans la population active.

Taux de création d'entreprises

Une création réelle correspond à la création d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cette création. Les créations réelles n'incluent pas les entrées survenues dans la population dues à des fusions, des dissolutions, des scissions ou des restructurations au sein d'un ensemble d'entreprises. De même, les entrées survenues dans une sous-population, ne résultant que d'un changement d'activité, ne sont pas comprises. Une création réelle se produit quand une entreprise démarre de zéro et débute effectivement une activité. Une création d'entreprise peut être considérée comme une création réelle d'entreprise si de nouveaux facteurs de production, notamment de nouveaux emplois, sont créés. Si une unité «dormante» est réactivée dans un délai de deux ans, cet événement n'est pas considéré comme une création réelle.

Taux de dépendance des jeunes

Population âgée de 0 à 14 ans (généralement inactive) rapportée à la population âgée de 15 à 64 ans (en âge de travailler).

Taux de dépendance des personnes âgées

Population âgée de 65 ans ou plus (généralement inactive) rapportée à la population âgée de 15 à 64 ans (en âge de travailler).

Taux de dépendance total

Population âgée de 0 à 14 ans et celle âgée de 65 ans ou plus par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans.

Taux de dépendance énergétique

Importations nettes d'énergie en pourcentage de la consommation d'énergie intérieure brute plus les soutes.

Taux de fécondité, par âge de la mère

Également appelé «taux de fécondité spécifique par âge». Nombre de naissances par mères âgées de x ans par rapport à la population des femmes d'âge x. En fonction du pays, l'âge est soit l'âge atteint pendant l'année, soit l'âge atteint au dernier anniversaire. Eurostat convertit les taux établis à l'aide de l'âge atteint au dernier anniversaire en taux fondés sur l'âge atteint pendant l'année afin de produire des données comparables entre les pays.

Taux de l'argent au jour le jour

Taux applicable aux dépôts ou emprunts effectués sur le marché monétaire à échéance d'un jour ouvrable.

Taux de mortalité brut

Nombre de décès pour 1 000 habitants.

Taux de mortalité infantile

Nombre de décès pour 1 000 enfants nés vivants, âgés de moins de 1 an

Taux de mortalité standardisé (TMS)

Taux de mortalité d'une population présentant une répartition standard par âge. Dans la mesure où la plupart des causes de décès varient notablement selon l'âge et le sexe des personnes, l'utilisation de taux de mortalité standardisés renforce la comparabilité entre périodes et entre pays, puisque ces taux de mortalité visent à chiffrer les décès indépendamment des différences entre les pyramides des âges de la population. Les TMS utilisés ici sont calculés sur la base d'une population standard européenne telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Taux de natalité, brut

Rapport entre le nombre de naissances pendant l'année et la population moyenne sur la même période. Cette valeur est exprimée par milliers d'habitants.

Taux de prélèvement sur les bas salaires: poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre

Le poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre permet de mesurer la charge fiscale relative supportée par un salarié à faible revenu.

Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège du chômage

Le piège du chômage mesure le pourcentage de la rémunération brute (lors du passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi) qui est «absorbé» par suite des effets combinés de la perte des allocations et de l'accroissement des taux d'imposition et de cotisation sociale.

Taux de risque de pauvreté

Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national après transferts sociaux. Il convient de noter que cet indicateur ne mesure pas le niveau de vie mais indique un faible revenu (par rapport aux autres habitants du



même pays) qui n'est pas nécessairement synonyme de bas niveau de vie.

Taux de risque de pauvreté avant transferts

Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent avant transferts sociaux se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national après transferts sociaux. Les pensions de retraite et de survie sont comptabilisées en tant que revenu avant transferts et non comme transferts sociaux. Cet indicateur examine l'absence hypothétique de transferts sociaux.

Taux de vacance d'emploi (TVE)

Ce taux mesure la proportion des emplois totaux qui sont vacants, selon la définition de la vacance d'emploi, exprimée en pourcentage, comme suit:

TVE = nombre d'emplois vacants / (nombre d'emplois occupés + nombre d'emplois vacants) * 100.

Taux interbancaires à trois mois

Les taux interbancaires à trois mois s'appliquent aux dépôts ou aux prêts entre banques à échéance initiale de trois mois.

Tendance-cycle (SCE)

La tendance est une variation lente sur plusieurs années, généralement associée aux causes structurelles du phénomène étudié. Dans certains cas, la tendance est celle d'une croissance à taux constant, dans d'autres, elle peut être à la baisse comme à la hausse. Le cycle constitue une oscillation quasi périodique caractérisée par des périodes alternées de taux de variation plus ou moins élevés, se traduisant parfois, mais pas toujours, par une expansion et une contraction. Dans la plupart des cas, il est lié aux fluctuations de l'activité économique globale. Si la composante irrégulière des séries chronologiques est relativement importante, les séries tendance-cycle conviennent généralement mieux pour l'analyse d'événements passés à plus long terme. Cet avantage est toutefois moins évident lorsqu'on analyse des événements très récents. Les valeurs de la tendance-cycle concernant les périodes récentes peuvent faire l'objet de révisions plus importantes que les valeurs désaisonnalisées équivalentes. Ces dernières peuvent donc s'avérer plus appropriées pour l'analyse des événements très récents. C'est particulièrement vrai autour des points de renversement. Les séries tendance-cycle peuvent cependant converger vers des résultats stables plus rapidement que les séries désaisonnalisées.

Territoire économique

Territoire géographique administré par un gouvernement; à l'intérieur de ce territoire, les personnes, les biens, ainsi que les capitaux circulent librement. Il comprend également l'espace aérien national, les eaux territoriales, les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes, les enclaves territoriales à l'étranger (représentations propres, bases militaires propres, etc.), à l'exclusion toutefois des enclaves extraterritoriales (représentations diplomatiques de pays étrangers ou d'institutions de l'Union européenne, etc.).

Touristes

Les touristes sont des visiteurs qui passent au moins une nuit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé du pays/lieu visité.

Traitement des eaux usées urbaines

Le traitement des eaux usées urbaines correspond à toutes les étapes du traitement des eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées urbaines; ces dernières sont généralement exploitées par les pouvoirs publics ou par des compagnies privées travaillant pour le compte des pouvoirs publics.

Transferts courants

Les transferts courants couvrent les opérations dans le cadre desquelles des biens, services ou éléments financiers sont transférés entre les unités (que ce soit au sein de l'économie national ou au niveau international) sans recevoir de valeur économique en contrepartie.

Transferts sociaux

Les transferts sociaux comprennent les pensions de vieillesse (retraite) et de survie, les allocations chômage, les prestations familiales, les prestations maladie/invalidité, les prestations liées à l'éducation, l'aide au logement, l'assistance sociale et d'autres prestations.



UEM (Union économique et monétaire)

Union regroupant quinze États membres participant à la monnaie unique, l'euro. Officiellement, il est reconnu que ces États ont satisfait aux critères de convergence. La troisième phase de l'UEM a commence le 1er janvier 1999, date à laquelle les monnaies de onze États membres ont été liées de manière fixe à l'euro. Ces onze pays ont été rejoints par la Grèce le 1er janvier 2001. Les pièces et billets ont été mis en circulation le 1er janvier 2002, et les monnaies nationales ont été progressivement retirées du marché (voir «Euro» et «Zone euro»). Le 1er janvier 2007, les pièces et billets ont également été mis en circulation en Slovénie et le 1er janvier 2008 à Chypre et à Malte. Il est à noter que, sauf mention contraire, toutes les données de la présente publication font référence à un agrégat de la zone euro composé des 13 États membres qui en faisait partie en 2007

Union européenne (UE)

L'UE a été créée le 1er novembre 1993, au moment de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht. Au 31 décembre 1994, l'UE comptait douze États membres: Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni. Depuis janvier 1995, l'UE compte trois nouveaux membres: Autriche, Finlande et Suède. En mai 2004, dix nouveaux États membres ont rejoint l'UE: la République tchèque, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovénie et la Slovaquie. Le 1er janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie sont devenues membres de l'UE.

Unité de bétail (UB)

L'unité de bétail est une unité de référence qui facilite l'agrégation de plusieurs espèces et différents âges de bétail. Les coefficients UB d'Eurofarm sont établis par convention (à l'origine, ils se rapportaient aux besoins alimentaires des animaux, la référence étant une vache laitière avec un rendement annuel de 3 000 kg de lait, sans supplémentation par des aliments concentrés).



Unité de travail par an ou unité de travail-année (UTA)

Une unité de travail par an correspond au travail effectué par une personne employée à temps plein dans une exploitation agricole. L'expression «temps plein» signifie le nombre d'heures minimum exigé par les dispositions nationales régissant les contrats de travail. Si ces derniers ne précisent pas le nombre d'heures, on considère que 1 800 heures constituent le nombre d'heures minimal (225 journées de travail de 8 heures).

Unités productrices résidentes

Unités dont la fonction principale est la production de biens et de services et dont le centre d'intérêt économique est situé sur le territoire économique d'un pays.



Vacance d'emploi

Une vacance d'emploi se définit comme un poste (nouvellement créé, inoccupé ou sur le point de devenir vacant):

- pour lequel l'employeur entreprend des démarches actives afin de trouver un candidat approprié extérieur à l'entreprise concernée et pour lequel il est disposé à entreprendre des démarches supplémentaires, et;
- que l'employeur prévoit de pourvoir soit immédiatement, soit dans un proche avenir.

Vaches laitières

Bovins femelles ayant déjà vêlé (y compris celles de moins de deux ans). Les vaches laitières sont exclusivement ou principalement élevées pour la production de lait destiné à la consommation humaine ou à la transformation en produits laitiers. Sont comprises les vaches destinées à l'abattage (qu'elles soient ou non engraissées entre leur dernière lactation et l'abattage).

Valeur ajoutée (SSE)

La valeur ajoutée (VA) au coût des facteurs est le revenu brut des activités d'exploitation une fois pris en compte les subventions d'exploitation et les impôts indirects. Elle correspond au chiffre d'affaires, augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks et diminué des acquisitions de biens et services, des autres taxes sur les produits liés au chiffre d'affaires mais non déductibles et des impôts et taxes liés à la production. Elle peut aussi être obtenue en ajoutant à l'excédent brut d'exploitation les dépenses de personnel.

Valeur ajoutée brute (VAB) aux prix du marché

Production finale (aux prix de base) moins la consommation intermédiaire (aux prix d'achat). La valeur ajoutée brute peut être ventilée par branche d'activité. Pour l'ensemble de l'économie, elle représente généralement plus de 90 % du PIB.

Valeurs réelles

Les valeurs réelles sont calculées en déflatant une variable économique à prix courants au moyen de l'indice des prix d'une autre variable, par exemple déflation de la rémunération des salariés par l'indice des prix de la consommation des ménages. C'est généralement le cas pour les flux financiers et de revenus. Par exemple, pour déflater un revenu, un indice de prix approprié est fondé sur un panier de biens et de services reflétant la manière dont ce revenu est dépensé.

Voie navigable

Fleuve, rivière, canal, lac ou autre étendue d'eau qui, par ses caractéristiques naturelles ou par l'intervention de l'homme, convient à la navigation. Les voies navigables à caractère maritime (désignées par le pays déclarant comme convenant à la navigation, principalement de navires de mer) sont incluses. Sont également inclus les estuaires, la limite étant le point le plus proche de la mer où la largeur du fleuve est à la fois inférieure à 3 km en basses eaux et inférieure à 5 km en hautes eaux.

Voie navigable intérieure

Étendue d'eau ne faisant pas partie de la mer et sur laquelle des bateaux d'un port en lourd de 50 tonnes au moins peuvent naviguer en charge normale. Le terme s'applique à la fois aux fleuves, rivières et lacs navigables et aux canaux navigables. La longueur des rivières et des canaux est mesurée au milieu du chenal. La longueur des lacs et des lagunes est mesurée selon l'itinéraire navigable le plus court entre les points les plus distants susceptibles d'être reliés par des opérations de transport. Une voie navigable servant de frontière commune entre deux pays figure dans les statistiques de chacun d'entre eux.

Voiture particulière

Véhicule routier automobile autre qu'un motocycle destiné au transport de personnes et comportant tout au plus neuf places assises (y compris celle du conducteur). Le terme «voiture particulière» couvre donc les voiturettes (qui se conduisent sans permis), les taxis et les voitures de location, à condition que ces véhicules aient moins de dix places assises. Cette catégorie peut inclure également les camionnettes.

Volailles

Poules, poulets, canards, dindes, pintades, oies.



Zone euro

Les premiers pays ayant participé à l'union monétaire en janvier 1999 étaient les suivants: Belgique, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande (ZE-11). Le 1er janvier 2001, la Grèce a également rejoint la zone euro (ZE-12). Jusqu'à la fin de l'année 2001, l'euro n'a existé que sous forme de monnaie scripturale (chèques, transferts et paiements par carte) et son utilisation était facultative (ni obligation, ni interdiction). Les pièces et billets en euros ont été mis en circulation le 1er janvier 2002, date à partir de laquelle l'utilisation de l'euro est devenue obligatoire et les monnaies nationales ont progressivement été retirées de la circulation. Le 1er janvier 2007, la Slovénie est devenue membre de la zone euro (ZE-13). Il est à noter que, sauf mention contraire, toutes les données de la présente publication font référence à un agrégat de la zone euro composé de 13 États membres. Rappelons qu'au 1er janvier 2008, Chypre et Malte ont aussi rejoint la zone euro (cependant, dans la mesure où cette publication a été réalisée en 2007, ce changement n'est pas pris en compte dans la couverture des données présentée dans les tableaux et les graphiques).

NUTS (NOMENCLATURE DES UNITÉS TERRITORIALES STATISTIQUES)

UNION EUROPÉENNE: RÉGIONS STATISTIQUES AU NIVEAU NUTS 2

BELGIQUE

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

BE21 Prov. Antwerpen BE22 Prov. Limburg (B)

BE23 Prov. Oost-Vlaanderen

BE24 Prov. Vlaams-Brabant BE25 Prov. West-Vlaanderen

BE31 Prov. Brabant Wallon

BE32 Prov. Hainaut BE33 Prov. Liège

BE34 Prov. Luxembourg (B)

BE35 Prov. Namur

BULGARIE

BG31 Severozapaden

BG32 Severen tsentralen

BG33 Severoiztochen

BG34 Yugoiztochen BG41 Yugozapaden

BG42 Yuzhen tsentralen

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

CZ01 Praha

CZ02 Støední Èechy

CZ03 Jihozápad

CZ04 Severozápad

CZ05 Severovýchod

CZ06 Jihovýchod

CZ07 Støední Morava

CZ08 Moravskoslezsko

DANEMARK

DK01 Hovedstaden

DK02 Sjælland

DK03 Syddanmark

DK04 Midtjylland

DK05 Nordjylland

ALLEMAGNE

DE11 Stuttgart

DE12 Karlsruhe

DE13 Freiburg

DE14 Tübingen

DE21 Oberbayern DE22 Niederbayern

DE23 Oberpfalz

DE24 Oberfranken

DE25 Mittelfranken

DE26 Unterfranken

DE27 Schwaben

DE30 Berlin

DE41 Brandenburg — Nordost

DE42 Brandenburg — Südwest

DE50 Bremen

DE60 Hamburg

DE71 Darmstadt

DE72 Gießen

DE73 Kassel

DE80 Mecklenburg-Vorpommern

DE91 Braunschweig

DE92 Hannover

DE93 Lüneburg

DE94 Weser-Ems

DL94 Wesel-Lills

DEA1 Düsseldorf

DEA2 Köln

DEA3 Münster

DEA4 Detmold

DEA5 Arnsberg

DEB1 Koblenz

DEB2 Trier

DEB3 Rheinhessen-Pfalz

DECO Saarland

DED1 Chemnitz

DED2 Dresden

DED3 Leipzig

DEE0 Sachsen-Anhalt

DEFO Schleswig-Holstein

DEG0 Thüringen

ESTONIE

EE00 Eesti

IRLANDE

IE01 Border, Midland and Western

IE02 Southern and Eastern

GRÈCE

GR11 Anatoliki Makedonia,Thraki

GR12 Kentriki Makedonia

GR13 Dytiki Makedonia

GR14 Thessalia

GR21 Ipeiros

GR22 Ionia Nisia

GR23 Dytiki Ellada

GR24 Sterea Ellada

GR25 Peloponnisos

GR30 Attiki

GR41 Voreio Aigaio

GR42 Notio Aigaio

GR43 Kriti

ESPAGNE

ES11 Galicia

ES12 Principado de Asturias

ES13 Cantabria

ES21 País Vasco

ES22 Comunidad Foral de Navarra

ES23 La Rioja

ES24 Aragón

ES30 Comunidad de Madrid

ES41 Castilla y León

ES42 Castilla-La Mancha

ES43 Extremadura

ES51 Cataluña

ES52 Comunidad Valenciana

ES53 Illes Balears

ES61 Andalucía

ES62 Región de Murcia

ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta

ES64 Ciudad Autónoma de Melilla

ES70 Canarias

FRANCE

FR10 Île-de-France

FR21 Champagne-Ardenne

FR22 Picardie

FR23 Haute-Normandie

FR24 Centre

FR25 Basse-Normandie

FR26 Bourgogne

FR30 Nord - Pas-de-Calais

FR41 Lorraine

FR42 Alsace

FR43 Franche-Comté

FR51 Pays de la Loire

FR52 Bretagne

FR53 Poitou-Charentes

FR61 Aquitaine

FR62 Midi-Pyrénées

FR63 Limousin

FR71 Rhône-Alpes

FR72 Auvergne

FR81 Languedoc-Roussillon

FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur

FR83 Corse

FR91 Guadeloupe

FR92 Martinique

FR93 Guyane

FR94 Réunion

ITALIE

ITC1 Piemonte

ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste

ITC3 Liguria

ITC4 Lombardia

ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/Bozen

ITD2 Provincia Autonoma Trento

ITD3 Veneto

ITD4 Friuli-Venezia Giulia

ITD5 Emilia-Romagna

ITE1 Toscana

ITE2 Umbria

ITE3 Marche

ITE4 Lazio

ITF1 Abruzzo

ITF2 Molise

ITF3 Campania

ITF4 Puglia

ITF5 Basilicata

ITF6 Calabria

ITG1 Sicilia

ITG2 Sardegna

CHYPRE

CY00 Kypros/Kıbrıs

LETTONIE

LV00 Latvija

LITUANIE

LT00 Lietuva

LUXEMBOURG

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

HONGRIE

HU10 Közép-Magyarország

HU21 Közép-Dunántúl

HU22 Nyugat-Dunántúl

HU23 Dél-Dunántúl

HU31 Észak-Magyarország

HU32 Észak-Alföld

HU33 Dél-Alföld

MALTE

MT00 Malta

PAYS-BAS

NL11 Groningen

NL12 Friesland (NL)

NL13 Drenthe

NL21 Overijssel

NL22 Gelderland

NL23 Flevoland

NL31 Utrecht

NL32 Noord-Holland

NL33 Zuid-Holland

NL34 Zeeland

NL41 Noord-Brabant

NL42 Limburg (NL)

AUTRICHE

AT11 Burgenland (A)

AT12 Niederösterreich

AT13 Wien

AT21 Kärnten

AT22 Steiermark

AT31 Oberösterreich

AT32 Salzburg

AT33 Tirol

AT34 Vorarlberg

POLOGNE

PL11 Łódzkie

PL12 Mazowieckie

PL21 Małopolskie

PL22 Śląskie

PL31 Lubelskie

PL32 Podkarpackie

PL33 Świętokrzyskie

PL34 Podlaskie

PL41 Wielkopolskie

PL42 Zachodniopomorskie

PL43 Lubuskie

PL51 Dolnośląskie

PL52 Opolskie

PL61 Kujawsko-Pomorskie

PL62 Warmińsko-Mazurskie

PL63 Pomorskie

PORTUGAL

PT11 Norte

PT15 Algarve

PT16 Centro (P)

PT17 Lisboa

PT18 Alentejo

PT20 Região Autónoma dos Açores

PT30 Região Autónoma da Madeira

ROUMANIE

RO11 Nord-Vest

RO12 Centru

RO21 Nord-Est

RO22 Sud-Est

RO31 Sud — Muntenia

RO32 București — Ilfov

RO41 Sud-Vest Oltenia

RO42 Vest

SLOVÉNIE

SI01 Vzhodna Slovenija

SI02 Zahodna Slovenija

SLOVAQUIE

SK01 Bratislavský kraj

SK02 Západné Slovensko

SK03 Stredné Slovensko

SK04 Východné Slovensko

FINLANDE

FI13 Itä-Suomi

FI18 Etelä-Suomi

FI19 Länsi-Suomi

FI1A Pohjois-Suomi

FI20 Åland

SUÈDE

SE11 Stockholm

SE12 Östra Mellansverige

SE21 Småland med öarna

SE22 Sydsverige

SE23 Västsverige

SE31 Norra Mellansverige

SE32 Mellersta Norrland

SE33 Övre Norrland

ROYAUME-UNI

UKC1 Tees Valley and Durham

UKC2 Northumberland and Tyne and Wear

UKD1 Cumbria

UKD2 Cheshire

UKD3 Greater Manchester

UKD4 Lancashire

UKD5 Merseyside

UKE1 East Yorkshire and Northern Lincolnshire

UKE2 North Yorkshire

UKE3 South Yorkshire

UKE4 West Yorkshire

UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire

UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire

UKF3 Lincolnshire

UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire

UKG2 Shropshire and Staffordshire

UKG3 West Midlands

UKH1 East Anglia

UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire

UKH3 Essex

UKI1 Inner London

UKI2 Outer London

UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire

UKJ2 Surrey, East and West Sussex

UKJ3 Hampshire and Isle of Wight

UKJ4 Kent

UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and Bristol/Bath area

UKK2 Dorset and Somerset

UKK3 Cornwall and Isles of Scilly

UKK4 Devon

UKL1 West Wales and the Valleys

UKL2 East Wales

UKM2 Eastern Scotland

UKM3 South Western Scotland

UKM5 North Eastern Scotland

UKM6 Highlands and Islands

UKN0 Northern Ireland



PAYS DE L'AELE: RÉGIONS STATISTIQUES AU NIVEAU NUTS 2

ISLANDE

IS00 Ísland

LIECHTENSTEIN

LI00 Liechtenstein

NORVÈGE

NO01 Oslo og Akershus

NO02 Hedmark og Oppland

NO03 Sør-Østlandet

NO04 Agder og Rogaland

NO05 Vestlandet

NO06 Trøndelag

NO07 Nord-Norge

SUISSE

CH01 Région lémanique

CH02 Espace Mittelland

CH03 Nordwestschweiz

CH04 Zürich

CH05 Ostschweiz

CH06 Zentralschweiz

CH07 Ticino

PAYS CANDIDATS: RÉGIONS STATISTIQUES AU NIVEAU NUTS 2

CROATIE

HR01 Sjeverozapadna Hrvatska

HR02 Središnja i Istoèna (Panonska) Hrvatska

HR03 Jadranska Hrvatska

ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

MK00 Poranešna jugoslovenska Republika Makedonija

TURQUIE

TR10 İstanbul

TR21 Tekirdağ

TR22 Balıkesir

TR31 İzmir

TR32 Aydın

TR33 Manisa

TR41 Bursa

TR42 Kocaeli

TR51 Ankara

TR52 Konya

TR61 Antalya

TR62 Adana

TR63 Hatay

TR71 Kırıkkale

TR72 Kayseri

TR81 Zonguldak

TR82 Kastamonu

TR83 Samsun

TR90 Trabzon

TRA1 Erzurum

TRA2 Ağrı TRB1 Malatya

TRB2 Van

TRC1 Gaziantep

TRC2 Şanlıurfa

TRC3 Mardin

La nomenclature complète est disponible sur le site web d'Eurostat à l'adresse suivante:

 $(http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/codelist_fr.cfm?list=nuts).\\$

NACE RÉV. 1.1 (NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE)

- A Agriculture, chasse et sylviculture
- B Pêche
- **C** Industries extractives
- CA Extraction de produits énergétiques
- CB Extraction de produits non énergétiques
- D Industrie manufacturière
- DA Industries agricoles et alimentaires
- 15 Industries alimentaires
- 16 Industrie du tabac
- DB Industrie textile et habillement
- 17 Industrie textile
- 18 Industrie de l'habillement et des fourrures
- DC Industrie du cuir et de la chaussure
- 19 Industrie du cuir et de la chaussure
- DD Travail du bois et fabrication d'articles en bois
- 20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois
- DE Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie
- 21 Industrie du papier et du carton
- 22 Édition, imprimerie, reproduction
- DF Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
- 23 Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
- DG Industrie chimique
- 24 Industrie chimique
- DH Industrie du caoutchouc et des plastiques
- 25 Industrie du caoutchouc et des plastiques
- DI Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- 26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- DJ Métallurgie et travail des métaux
- 27 Métallurgie
- 28 Travail des métaux
- DK Fabrication de machines et équipements
- 29 Fabrication de machines et équipements
- DL Fabrication d'équipements électriques et électroniques
- 30 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
- 31 Fabrication de machines et appareils électriques
- 32 Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication
- 33 Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
- DM Fabrication de matériel de transport
- 34 Industrie automobile
- 35 Fabrication d'autres matériels de transport
- DN Autres industries manufacturières
- 36 Fabrication de meubles; industries diverses
- 37 Récupération
- E Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
- F Construction

G Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques

- 50 Commerce, entretien et réparation automobile et de motocycles; commerce de détail de carburants
- 51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce, sauf automobiles et motocycles
- 52 Commerce de détail, sauf automobiles et motocycles; réparation d'articles domestiques
- H Hôtels et restaurants
- I Transports et communications
- 60 Transports terrestres; transport par conduites
- 61 Transports par eau
- 62 Transports aériens
- 63 Services auxiliaires des transports; agences de voyage
- 64 Postes et télécommunications
- J Activités financières
- 65 Intermédiation financière, sauf assurance et caisses de retraite
- 66 Assurance et caisses de retraite, sauf sécurité sociale obligatoire
- 67 Auxiliaires financiers et d'assurance
- K Immobilier, location et services aux entreprises
- 70 Activités immobilières
- 71 Location de machines et équipements sans opérateur et de biens personnels et domestiques
- 72 Activités informatiques
- 73 Recherche-développement
- 74 Services fournis principalement aux entreprises
- L Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire
- M Éducation
- N Santé et action sociale
- O Services collectifs, sociaux et personnels
- 90 Assainissement, voirie et gestion des déchets
- 91 Activités associatives
- 92 Activités récréatives, culturelles et sportives
- 93 Services personnels
- P Activités des ménages
- **Q** Activités extra-territoriales

La nomenclature complète est disponible sur le site web d'Eurostat à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/comm/eurostat/ramon/nomenclatures/

index.cfm?TargetUrl=ACT_OTH_BUILD_TREE&StrNom=

 $NACE_1_1\&StrLanguageCode=FR.$

Il est à noter qu'une nomenclature révisée (NACE rév. 2) est en cours de mise en œuvre et que les données basées sur cette nomenclature seront collectées à partir de l'année de référence 2008.



CTCI RÉV. 3 (CLASSIFICATION TYPE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL)

- O Produits alimentaires et animaux vivants
- 1 Boissons et tabacs
- 2 Matières brutes non comestibles à l'exception des carburants
- 3 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes
- 4 Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale
- 5 Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.
- 6 Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première
- 7 Machines et matériel de transport
- 8 Articles manufacturés divers
- 9 Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCI

La classification complète est disponible sur le site web de l'ONU à l'adresse suivante: http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcst.asp?Cl=14.

Il est à noter qu'une classification révisée (CTCI Rév. 4) a été acceptée par la Commission de statistique des Nations unies en mars 2006. Au moment de la rédaction du présent annuaire, le texte final de la CTCI Rév. 4 (http://unstats.un.org/unsd/trade/SITC%20Rev%204%20FINAL.pdf) était en cours d'impression.

CITE (CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DE L'ÉDUCATION)

Cette classification comporte 25 domaines d'étude (au niveau à 2 chiffres) qui peuvent être ventilés davantage en un niveau à 3 chiffres. Pour les besoins de la présente publication, seuls les neuf grands groupes (niveau à 1 chiffre) ont été distingués:

- 0 Programmes généraux
- 1 Éducation
- 2 Lettres et arts
- 3 Sciences sociales, commerce et droit
- 4 Sciences
- 5 Ingénierie, industries de transformation et production
- 6 Agriculture
- 7 Santé et protection sociale
- 8 Services

De façon empirique, la CITE part du principe qu'il existe plusieurs critères susceptibles d'aider à affecter les programmes d'enseignement aux différents niveaux d'éducation. En fonction du niveau et du type d'enseignement concerné, il est nécessaire d'établir un système de classement hiérarchique entre critères principaux et critères subsidiaires (conditions type d'admission, conditions minimales d'admission, âge minimal, qualifications du personnel, etc.). On peut distinguer les niveaux suivants:

- 0 Éducation préprimaire: il s'agit de la première étape de l'instruction organisée. Elle est dispensée dans une école ou dans un centre extérieur à la famille et s'adresse aux enfants âgés de 3 ans au moins.
- 1 Enseignement primaire (premier cycle de l'éducation de base): ce niveau commence entre 4 et 7 ans, est obligatoire dans tous les pays et dure généralement de 5 à 6 ans.
- 2 Premier cycle de l'enseignement secondaire (deuxième cycle de l'éducation de base): ce niveau assure la continuité avec les programmes de base du niveau primaire, bien que les programmes aient généralement une structure davantage orientée vers les matières enseignées. La fin de ce niveau coïncide souvent avec celle de la scolarité obligatoire.
- 3 Deuxième cycle de l'enseignement secondaire: ce niveau commence normalement à la fin de la scolarité obligatoire. L'âge d'admission se situe habituellement entre 15 et 16 ans. Les élèves doivent habituellement remplir des conditions d'admission (fin de la scolarité obligatoire) et d'autres exigences minimales. L'enseignement est souvent plus spécialisé qu'au niveau 2 de la CITE. La durée du niveau 3 de la CITE varie normalement entre 2 et 5 ans.
- 4 Enseignement postsecondaire non supérieur: Ces programmes se situent de part et d'autre de la limite entre le deuxième cycle du secondaire et l'enseignement postsecondaire. Ils permettent d'élargir les connaissances des élèves qui ont déjà terminé un programme de niveau 3 de la CITE. Doivent être rattachés à ce niveau les programmes qui préparent à l'entrée au niveau 5 de la CITE et les programmes principalement conçus pour permettre un accès direct au marché du travail.
- 5 Enseignement supérieur (premier cycle): l'admission à ces programmes exige normalement des étudiants qu'ils aient achevé avec succès les niveaux 3 et 4 de la CITE. Ce niveau inclut les programmes de l'enseignement supérieur à orientation universitaire (type A), qui sont en grande partie fondés sur la théorie, et les programmes de l'enseignement supérieur à orientation professionnelle (type B), qui sont généralement plus courts que les programmes du niveau A et visent l'accès au marché du travail.
- 6 Enseignement supérieur (deuxième cycle): ce niveau est réservé aux programmes d'enseignement supérieur conduisant à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié (doctorat).

La classification complète et des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web de l'Unesco à l'adresse suivante: (http://www.uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC).

SYMBOLES STATISTIQUES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

SYMBOLES STATISTIQUES

Les données statistiques s'accompagnent souvent d'informations supplémentaires sous forme de symboles (aussi appelés «flags») qui indiquent des données manquantes ou d'éventuelles métadonnées. Dans le présent annuaire, le recours aux symboles statistiques a été réduit au strict minimum. Au besoin, les symboles suivants ont été utilisés:

Italique la valeur est une prévision, une donnée provisoire ou une estimation ; elle est donc susceptible de changer

- : non disponible, confidentiel ou pas fiable
- non applicable ou zéro par défaut
- 0 inférieur à la moitié du dernier chiffre indiqué ou supérieur au zéro réel.

Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et figure.

Dans le cas d'États membres de l'Union européenne, même lorsque de telles données n'étaient pas disponibles, ces pays ont été inclus systématiquement dans les tableaux et les figures (pour ces derniers, des notes de bas de page appropriées indiquent que les données ne sont pas disponibles, tandis que dans les tableaux, le signe de ponctuation deux points (:) a été utilisé pour représenter les données non disponibles). Dans le cas de pays non membres de l'UE, lorsque des données ne sont pas disponibles pour un indicateur particulier, les pays concernés ne figurent pas dans les tableaux ni les graphiques.

AGRÉGATS GÉOGRAPHIQUES ET PAYS Union européenne, zone euro et États membres

EU Union européenne

EU-27 ⁽¹²¹⁾ Union européenne à 27 États membres depuis le 1er janvier 2008 (BE, BG, CZ, DK, DE, EE, EL, ES, FR, IE, IT, CY, LV, LT, LU, HU, MT, NL, AT, PL, PT, RO, SI, SK, FI, SE, UK)

EU-25 Union européenne à 25 États membres du 1er mai 2004 au 31 décembre 2007 (BE, CZ, DK, DE, EE, EL, ES, FR, IE, IT, CY, LV, LT, LU, HU, MT, NL, AT, PL, PT, SI, SK, FI, SE, UK)

EU-15 Union européenne à 15 États membres du 1er janvier 1995 au 30 avril 2004 (BE, DK, DE, EL, ES, FR, IE, IT, LU, NL, AT, PT, FI, SE, UK)

Euro area ⁽¹²²⁾ Au moment de la rédaction, la zone euro était constituée des treize États membres suivants: BE, DE, IE, EL, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, SI, FI. À l'origine, la zone euro comportait onze pays (BE, DE, IE, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, FI). La Grèce s'y est jointe le 1er janvier 2001 et la Slovénie le 1er janvier 2007. Chypre et Malte ont rejoint la zone euro en 2008 (néanmoins, la présente publication ayant été produite en 2007, ces deux pays ne sont pas repris dans les tableaux et graphiques).

ZE-13 Zone euro à 13 pays (BE, DE, IE, EL, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, SI, FI)

ZE-12 Zone euro à 12 pays (BE, DE, IE, EL, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, FI)

ZE-11 Zone euro à 11 pays (BE, DE, IE, ES, FR, IT, LU, NL, AT, PT, FI)

- (121) Il convient de noter que les agrégats UE sont calculés rétrospectivement lorsque suffisamment de données sont disponibles. C'est ainsi, par exemple, que des données EU-27 sont souvent présentées pour des périodes antérieures à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie (2007) ou des dix nouveaux États membres (2004), comme si tous ces pays avaient toujours été membres de l'Union. Lorque cela n'est le cas et que les données pour l'UE font référence à un autre agrégat (EU-25 ou EU-15) ou lorqu'un total partiel a été calculé à partir d'une série incomplète d'États membres, une note de bas de page ou de bas de tableau le précise explicitement.
- (122) Il convient de noter que l'agrégat zone euro est calculé rétrospectivement lorsque suffisamment de données sont disponibles. C'est ainsi, par exemple, que des données pour la zone euro sont souvent présentées pour des périodes antérieures à l'adhésion de la Slovénie (2007) ou de la Grèce (2004), comme si les 13 pays avaient toujours été membres de la zone euro. Lorsque cela n'est le cas et que les données pour la zone euro font référence à l'agrégat ZE-11 ou ZE-12, une note de bas de page ou de bas de tableau le précise explicitement.



BE	Belgique
BG	Bulgarie
CZ	République tchèque
DK	Danemark
DE	Allemagne
EE	Estonie
IE	Irlande
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IT	Italie
CY	Chypre
LV	Lettonie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni

Pays candidats à l'Union européenne

HR	Croatie
MK (123)	Ancienne république yougoslave de
	Macédoine (ARYM)
TR	Turquie

⁽¹²³⁾ Le code MK est provisoire et ne détermine en aucun cas la classification définitive de ce pays, qui sera décidée sur la base des résultats des négociations qui se déroulent actuellement aux Nations unies.

MONNAIES

MOMMAL	3
ECU	European currency unit (unité de compte
	européenne), utilisée jusqu'au 31 décembre 1998
EUR	euro, utilisé à partir du 1er janvier 1999
ATS (*)	schilling autrichien
BEF (*)	franc belge
BGN	lev bulgare
CYP(*)	livre chypriote
CZK	couronne tchèque
DEM (*)	mark allemand
DKK	couronne danoise
EEK	couronne estonienne
ESP (*)	peseta espagnole
FIM (*)	mark finlandais
FRF (*)	franc français
GBP	livre sterling
GRD (*)	drachme grecque
HUF	forint hongrois
IEP (*)	livre irlandaise
ITL (*)	lire italienne
LTL	litas lituanien
LUF (*)	franc luxembourgeois
LVL	lats letton
MTL (*)	lire maltaise
NLG (*)	florin néerlandais
PLN	zloty polonais
PTE (*)	escudo portugais
RON	nouveau leu roumain
SEK	couronne suédoise
SIT (*)	tolar slovène
SKK	couronne slovaque

(*) ancienne monnaie des États membres qui utilisent l'euro L'euro a remplacé l'écu au 1er janvier 1999; le 1er janvier 2002, il a également remplacé les billets et les pièces de 12 monnaies nationales suite à l'introduction de l'euro au sein des membres de la zone euro (ZE-12); le 1er janvier 2007, l'euro est entré en circulation en Slovénie; le 1er janvier 2008, l'euro est entré en circulation à Chypres et à Malte (néanmoins, la présente publication ayant été produite en 2007, ce dernier changement n'apparaît pas dans les tableaux et graphiques).

HRK	kuna croate	
MKD	denar macédonien	
TRL	ancienne livre turque	
TRY	nouvelle livre turque	
CHF	franc suisse	
ISK	couronne islandaise	
NOK	couronne norvégienne	
JPY	yen japonais	
USD	dollar des Etats-Unis	

	RES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	GIEC	groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution
ACP	États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires		du climat
	de l'accord de Cotonou	GISCO	système d'information géographique
AEE	Agence européenne pour l'environnement	HCNUR	Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés
AELE	Association européenne de libre échange	HICE	enquête sur les revenus et les dépenses de consommation
ALEN	A Accord de libre-échange nord-américain		des ménages
AMS	Assemblée mondiale de la santé	IDD	indicateur de développement durable
ANAS	Association des nations de l'Asie du Sud-Est	IDE	investissement direct étranger
ASAC	R Association sud-asiatique de coopération régionale	IFM	institutions financières monétaires
BCE	Banque centrale européenne	IMC	indice de masse corporelle
BIT	Bureau international du travail	IPCH	indice des prix à la consommation harmonisé
BPSI	bureau de promotion de la société de l'information	IPI	indice de la production industrielle
caf	coût, assurance et fret	IS	indicateur(s) structurel(s)
CBE	convention sur le brevet européen	ISBLSM	institutions sans but lucratif au service des ménages
CBPR		ISHMT	liste résumée internationale pour la mise en tableaux de
	développement		la morbidité hospitalière
CC	classification des types de construction	MERCOSUE	RMarché commun de l'Amérique du Sud
CCR	Centre commun de recherche	MTC	mécanisme des taux de change
CEA	comptes économiques de l'agriculture	NACE	nomenclature générale des activités économiques dans
CECA		IVACL	la Communauté européenne
CEI	Communauté des États indépendants	200	non classé ailleurs
	•	n.c.a.	non dénommé ailleurs
CEM	·	n.d.a.	
CIB	classification internationale des brevets	NEI	Nouveaux États indépendants (de l'ex-Union soviétique)
CIM	classification internationale des maladies	NUTS	nomenclature des unités territoriales statistiques
CIM	consommation intérieure de matières	OCDE	Organisation de coopération et de développement
CITE	classification internationale type de l'éducation		économiques
COD	causes de décès	OEB	Organisation européenne des brevets
COIC		OIT	Organisation internationale du travail
	ménages	OMS	Organisation mondiale de la santé
CTCI	classification type pour le commerce international	ONU	Organisation des Nations unies
DCO	demande chimique en oxygène	OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
DG	direction générale	PC	pays candidats
DIRD	dépenses intérieures brutes de R & D	PAC	politique agricole commune
DIRDI	dépenses intérieures brutes de R & D du secteur des	PCCE	production combinée de chaleur et d'électricité
	entreprises	PCM	panel communautaire des ménages
DMC	consommation intérieure de matières	PCP	politique commune de la pêche
DOC	ministère américain du commerce	PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
EAD	économies asiatiques dynamiques	PIB	produit intérieur brut
EBM	enquête sur le budget des ménages	PIEE	principaux indicateurs économiques européens
EEE	Espace économique européen	PMA	pays les moins avancés
EFT	enquête sur les forces de travail	PME	petites et moyennes entreprises
EITO	Observatoire européen des technologies de	PNB	produit national brut
	l'information	PRODCOM	système de collecte et de diffusion de statistiques
ESB	encéphalopathie spongiforme bovine		relatives à la production de produits manufacturés
Eurof		PSC	Pacte de stabilité et de croissance
20.01	de statistiques agricoles; ce projet donne un aperçu des	R&D	recherche et développement
	structures agricoles, des exploitations, de la viticulture et	REACH	règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et
	de la fruiticulture.	ILL/ ICIT	l'autorisation des substances chimiques
Euroc		RHST	
Euros			ressources humaines en sciences et technologies
F	(Estat)	RNB	revenu national brut
Euryd		S&T	sciences et technologies
EU-SI	•	SA	superficie agricole
6) 1	de vie	SCE	statistiques conjoncturelles des entreprises
fàb	franco à bord	SCN	système de comptabilité nationale (ONU)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et	SCS	système des comptes de la santé
	l'agriculture	SEAT	statistiques européennes sur les accidents du travail
FEP	Fonds européen pour la pêche	SEB	Statistiques en bref
FMI	Fonds monétaire international	SEC	système européen de comptes économiques intégrés
GES	gaz à effet de serre		(SEC95)



système européen de statistiques intégrées de la

protection sociale

SME système monétaire européen

SSE statistiques structurelles sur les entreprises

ΤI technologie de l'information

TIC technologies de l'information et de la communication

TVA taxe sur la valeur ajoutée UE Union européenne

UNCAT convention des Nations unies contre la torture et autres

peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradants

UNESCO Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et

la culture

USPTO office des brevets des États-Unis

VAB valeur ajoutée brute

UNITÉS DE MESURE

% pour cent

AVBS année de vie en bonne santé **EPT** équivalent plein temps

EVSI espérance de vie sans incapacité

GW gigawatt GWh gigawatt-heure

hectare (1 ha = 10 000 mètres carrés) ha

indice de masse corporelle IMC IOR indice d'octane recherche

kilobit

Kbits/s ou Kbps kilobits par seconde

kilogramme kg

kilogramme-équivalent pétrole kgep

kilomètre km km² kilomètre carré kW kilowatt kWh kilowatt-heure mètre m mètre carré m^2 m³ mètre cube MW mégawatt MWh mégawatt-heure

passager-kilomètre pkm PPA parité de pouvoir d'achat SAU superficie agricole utilisée SPA standard de pouvoir d'achat

tonne TB tonnage brut

taux brut de mortalité **TBM** tonne-équivalent pétrole tep tkm tonnes-kilomètre

taux de mortalité standardisé **TMS**

UB unité de bétail UTA unité de travail par an

DROITS D'AUTEUR DES PHOTOGRAPHIES

Page 3: Directeur Général d'Eurostat Hervé Carré

© Commission Européenne

Pages 13-92: © Pavel Losevsky - Fotolia.com

Pages 93-158: © philippe Devanne – Fotolia.com

Pages 159-186: PH036-082 © Phovoir

Pages 187-216: PH013-036 @ Phovoir

Pages 217-244: © Xavier Marchant – Fotolia.com

Pages 245-272: PH101-097 @ Phovoir

Pages 273-314: © nyul – Fotolia.com

Pages 315-350: PH242-047 @ Phovoir

Pages 351-374: © Stephen Coburn – Fotolia.com

Pages 375-394: © WernerHilpert - Fotolia.com

Pages 395-432: PH094-031 @ Phovoir

Pages 433-458: © Andreas Gradin - Fotolia.com

Pages 459-498: © Laurence Gough - Fotolia.com

Pages 499-514: © goKyoto – Fotolia.com

Pages 515-522: © fderib - Fotolia.com

Pages 523-556: © piccaya – Fotolia.com

INDEX THÉMATIQUE

A

Abréviations 553-556 Accès internet 482-485, 491

Accidents 206-208, 212-214, 216, 379, 381-383, 385, 397

Accidents de la circulation 206, 381 Accidents de la route 379, 381

Accidents du travail 206-207

Accroissement naturel de la population 33-38

Achats en ligne 484, 492 Acronymes 553-556

Actifs 79, 96, 105, 109, 149, 151-152, 154, 200-201, 203, 275 Administrations publiques 9, 95, 97, 105, 107-109, 111, 113-119, 182, 184, 237, 241, 357, 451, 463, 465, 467, 471-472, 474, 488, 490, 509

Admissions, hôpital 199

Aéroports 381, 383, 386, 389-390

Afflux externe 411, 413

Âge 17, 22-24, 29, 31, 39-40, 46-48, 51-53, 55, 57, 62, 64-66, 70-71, 79-81, 84, 86-89, 109, 132, 162, 170, 176, 190, 192-194, 199, 209, 212, 220, 226, 240, 248, 255, 268, 379, 382, 462, 488, 508, 510

Agence européenne pour l'environnement 401, 403, 406 Agriculture 52, 103-104, 120, 175, 178-179, 315-339, 361, 403, 406, 409, 423, 451

Agriculture biologique 336-338

Agriculture, sylviculture et pêche 317-350

Air 397, 399-409

Années de vie en bonne santé 51-52, 55-57, 190-193

Appels internationaux, téléphone 493-495

Appels locaux, téléphone 493-495, 497-498

Appels nationaux longue distance, téléphone 493-495, 497-498

Apprentissage des langues 162, 170-172

Apprentissage informel 180-181

Aquaculture 344-345, 349-350

Articles d'habillement 135, 138, 230, 293-295, 298, 306

Asile 22, 34, 62-77

Audit urbain 502-503

Autoroute 378

Autres établissements d'hébergement collectif 308, 310-311, 313

Autres produits manufacturés 335, 370-371, 431

Autres produits minéraux non métalliques 293-295, 298

B

Balance des paiements 142-154, 353-360
Banque centrale 105, 117, 121, 123, 135-136, 291, 517
Banque centrale européenne (BCE) 105, 121, 135, 291, 517
Bétail 334, 336, 338, 406
Bien-être 139, 155-158, 162, 206, 217-244, 264, 336

Biens et services 96, 98-99, 101, 105, 107, 135, 138-139, 230, 291, 299, 356, 476, 504

291, 299, 356, 476, 504

Biomasse 403, 420, 436, 438, 442-443, 445-447

Biotechnologie 461, 471

Bois 293-294, 296, 298, 339-342, 373, 404, 419

Bois rond 339-342

Boissons alcoolisées, tabac et narcotiques 138, 230

Bonne gouvernance 219 242-244

Bovins 334, 338 Brevets 275, 479-481 Bus 379-380, 384

C

Cadre européen des certifications 173

Cancer 194, 209, 212-214

Capital social 149

Causes de décès 52, 209-216

Centrale au lignite 443

Centrales à charbon 443

Centrales électriques 399, 443, 451

Céréales 329-332, 373

Chaleur dérivée 450

Changement climatique 397-400, 404-405, 409, 426, 429, 520-521

Chaussures 135, 138, 230, 306, 431

Chemins de fer 382, 385, 388

Chercheurs 9, 62, 162, 462-465, 518

Chiffre d'affaires 276-279, 289-291, 299, 303-306, 477-478, 483, 491

403, 431

Chômage 15, 80, 109, 127, 131, 164, 236-237, 239-240, 247-

249, 259-263, 265, 268-269, 463, 512, 520

Citoyenneté 64, 74, 161-162, 173

Classification des fonctions de consommation des ménages

(COICOP) 229

Classification internationale type de l'éducation (CITE) 163, 462, 552

Classification type pour le commerce international (CTCI) 552

Cohésion sociale 10, 22, 62, 96, 180, 219, 259, 429, 518-520

Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires 294, 298

Combustibles fossiles 400, 403, 406, 420, 453

Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes 370-371

Combustibles solides 436, 438, 446, 450

Comité du programme statistique (CPS) 9

Commerce 10, 97, 103-104, 142-143, 146, 149, 155, 174-175,

178-179, 275, 277-285, 291-292, 299-303, 305-306, 339, 345,

348, 351-374, 416, 439, 451, 466, 482-484, 491-492, 518, 552

Commerce de détail 277-279, 291-292, 299-303, 305-306

Commerce de gros 278, 299, 301-303, 305

Commerce international 143, 146, 155, 351-371, 552

Commerce international, marchandises 361-374

Commerce international, services 357-360

Commerce, intégration des biens et services 354-356

Communications 135, 138, 162, 230, 278-285, 307, 323, 493

Compétences 78, 161, 168, 173, 180, 220, 247, 259, 275-276, 290, 476, 486

Compétitivité 22, 96-97, 109, 139, 141, 149, 180, 206, 275-276, 290, 299, 317, 339, 377, 422, 435, 453, 461, 476, 782, 501

Compte d'opérations financières 149

Conditions de vie 9, 51, 95, 97, 190, 198, 217-244, 275, 324

Connexion, internet 483, 485-486, 491, 493



Consommation 96, 98, 103, 105-109, 112, 119, 121, 135-141, 194, 196, 219, 222-225, 227, 229-233, 281, 320, 324, 326, 329, 333-336, 348, 356-357, 378, 398-399, 406, 410-411, 414, 420-423, 429, 435-437, 441-452, 457, 504, 518, 520-521

Consommation de tabac 194

Consommation finale d'énergie 446, 449, 451

Consommation intérieure brute 436, 441, 446-448, 452

Consommation intermédiaire 96, 98, 103, 105, 119, 281, 324, 356, 504

Construction 97, 103-104, 174-179, 206-207, 275-285, 290-292, 298-300, 409, 415-416, 442, 483, 519

Contributions sociales 113, 236

Convergence des prix 139-141

Coût de la main-d'ouvre 126-134, 277

Coûts salariaux 127, 139, 269

Critères de convergence 113, 121

Cuir et articles en cuir 293-294, 298, 306

Cultures permanentes 318, 321, 323



Débit sortant 411, 413

Décès 22, 33-35, 40, 51-53, 59-60, 189, 194-196, 199, 206,

209-216, 236, 379, 381-383, 403

Déchets dangereux 397, 415

Déchets industriels 415

Déchets municipaux 414-417

Déchets 373, 397-398, 400, 403, 406, 409, 414-420, 423-426,

436, 438, 442, 445

Démographie des entreprises 277-279, 289

Dépendance énergétique 436, 441

Dépendance 15, 78-80, 83-85, 379, 435-436, 441-442, 446, 508 Dépenses de consommation des ménages 219, 222-225, 227, 229-233

Dépenses de consommation finale 105, 107, 135, 140, 229-230

Dépenses de personnel 182, 184

Dépenses environnementales 423

Dépenses intérieures brutes de R & D 471-475, 520

Dépenses publiques 15, 114, 139, 182-185, 247, 269-272, 424

Dépenses, éducation 182-185

Dépenses, protection sociale 269-272

Dépenses, R & D 471-475

Descendance finale 39, 46, 48

Dette 109, 113-115, 117-118, 121, 157

Deuxième cycle de l'enseignement secondaire 163, 166, 171

Développement durable 10, 156, 219, 242, 307, 339, 397-398,

409, 414, 420, 422, 426, 429, 517-518, 520-521

Diplômés 162-164, 171, 173-174, 178-179, 462, 469, 476

Droits de propriété intellectuelle 476, 479

Е

Eau 138, 155, 230, 299, 301-305, 334, 344, 398, 410-413

Eaux résiduaires 410-411

Écarts de rémunération entre les hommes et les femmes 126-127 Écoles 170, 172, 180, 182, 194

Économie 9-10, 52, 93-158, 206, 220, 229, 242, 276, 278-279, 286-289, 299, 317-318, 353-356, 358, 377-378, 410, 420, 429, 435, 446-447, 452, 461-462, 471, 476, 481-482, 501-502, 504, 518-520

Économie marchande 127, 134, 276, 288-289

Écoulement interne 411, 413

Éducation 63, 78, 97, 114, 118, 135, 138, 155, 157, 159-185, 190, 194, 247-248, 254, 259, 263-264, 276, 462-463, 469, 476, 503, 520, 552

Éducation des jeunes 167, 520

Efficacité énergétique 377, 399, 435, 446, 452-453

Électricité 96, 135, 138, 229-230, 233, 278-279, 284-285, 293-295, 298, 399, 435, 437-438, 442-446, 450, 452-456

Élèves 162-165, 170-172, 182-183

Émigration 33-35, 62, 64, 66-67

Émissions de carbone 435, 453

Émissions de gaz à effet de serre 397-399, 401-403, 435, 442, 453, 520-521

Emploi 10, 22, 62, 78-80, 95-98, 102, 105-106, 109-110, 113-114, 119-120, 126-127, 131, 134, 155, 173, 180-181, 194, 199, 220-221, 223, 227-229, 247-261, 263-272, 275-278, 285, 287-289, 291, 293, 299, 301, 307-308, 318, 339, 357-358, 461-463, 467-471, 482, 501, 510-513, 518-521

En ligne 7, 10, 180, 404, 483-484, 487-488, 490, 492, 519 Énergie 10, 120, 135, 290-292, 319, 339, 362, 377-378, 380, 387, 393, 398-400, 403, 406, 409-410, 420, 433-457, 461, 502-503, 520-521

Énergie éolienne 399, 436, 438, 442, 445, 447

Énergie géothermique 438, 442, 445, 447

Énergie hydroélectrique 436, 438, 442, 446-447

Énergie renouvelable 319, 399, 435-436, 438, 442, 445, 452

Énergie solaire 438, 442, 445-447

Enfants 39-41, 45-46, 48, 50, 64, 66, 78-80, 127, 131-132, 162-164, 168, 170, 194, 197, 209-210, 220-221, 226-227, 239, 248, 264, 382

Enquête sur la structure des exploitations agricoles 318, 336

Enquête sur les forces de travail 220, 247-249, 256, 260, 265, 462

Enquêtes santé par interview 194

Enseignants 161-163, 166, 173

Enseignement primaire 163-166, 182, 185

Enseignement privé 182-185

Enseignement public 182-185

Entreprise(s) 9, 78, 96-97, 103-105, 109, 111, 113-114, 120-121, 126-129, 132-133, 142, 149-151, 155, 170, 180, 182-184, 206-207, 220, 242, 247, 264, 269-272, 275-292, 295, 299-305, 307, 317, 324, 339, 354, 357-358, 360, 377-378, 381, 388, 397, 414, 423, 429-431, 453, 461-463, 465, 467, 471-472, 474, 476-479, 482-484, 489-496, 501, 518, 520

Environnement 9-10, 96, 113-114, 120, 170, 180, 189, 194, 233, 235, 275-276, 279, 290, 307, 317-318, 336-339, 361, 377-378, 381, 388, 395-431, 461, 476, 501-503, 517-520

Équipements électriques et électroniques 292-293, 295, 298, 431



Espérance de vie 51-61, 15-16, 22, 33, 51-55, 57-58, 61, 78-79, 190-194, 199

Essence sans plomb 454, 457

Étudiants 62, 162-163, 165, 170, 173-177, 179, 182-183, 220, 227, 463, 466, 518

Euratom 277, 461

Euro 7, 10-11, 97, 139, 554

Euro-indicateurs 10-11, 98, 106, 110, 128, 136, 140, 143, 443, 454. 518-519

EU-SILC (statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie) 190, 198, 220-221, 233-234

Évapotranspiration 413

Excédent brut d'exploitation 111

Exclusion sociale 221, 233, 239, 521

Exploitants agricoles 317-318, 322

Exportations 96, 105, 107, 139, 142-143, 155, 348, 354-356, 359, 361-368, 370-371, 374, 420, 436-437, 439, 445, 448

F

Fécondité 15-16, 22-23, 31, 33, 39-40, 45-46, 48, 50, 60, 78-80 Femmes 23, 26, 28-30, 39-40, 46-48, 52-58, 61, 64, 71, 78-79, 126-127, 129, 155, 164, 167, 169, 173-174, 176-177, 179-181, 191-193, 195-198, 207-209, 213-216, 221, 224, 228, 247-248, 252-253, 255-256, 258-259, 261-264, 268, 321, 462-464, 466, 469, 488

Flotte de pêche 344-345

Fonds monétaire international (FMI) 11, 143, 355, 357-358, 519 Fonds structurels 22, 461, 501

Formation 62, 78-79, 114, 120, 126, 134, 161-164, 167, 169-171, 173-174, 176, 180-184, 236, 248, 258-259, 269-272, 388, 461, 466, 469, 482, 501

Formation assistée par ordinateur 180

Formation brute de capital fixe 105-108, 113, 324

Fret 361, 378, 388-390, 392, 520

Fruits 295, 329, 331, 333, 373

G

Gains 16, 34, 40, 247, 479

Gaz 96, 135, 138, 229-230, 233, 278-285, 293-295, 298, 397-399, 401-403, 406, 409, 435-436, 438, 440-443, 446, 450, 452-456, 520-521

Génération de déchets 414

Génie civil 291-292, 295, 298

Glossaire 7, 378-379, 381, 383, 388, 463, 524-546

Gouvernement 236, 242, 399, 423

Н

Haute technologie 374, 462-463, 470, 479, 481-482 Hébergement 240, 307, 310 Hôtels et restaurants 278-285, 301-305

Immigration 22, 33-35, 62-67, 69-72, 79

Importations 96, 105, 107, 109-111, 113-114, 119, 135, 142-143, 155, 344, 348, 354-356, 359-367, 369-373, 420, 436-437, 439-442, 445-446, 448

Impôts 96, 109-111, 113-114, 119, 121, 126, 128, 139-142, 220, 277, 281, 291, 324, 509

Impôts courants sur le revenu et le patrimoine 114, 119, 509 Indicateurs structurels 10, 51, 98, 106, 110, 128, 136, 140, 143, 190-191, 207, 219, 358, 414, 443, 447, 454, 484, 493-494, 518-520 Indice de chiffre d'affaires 304

Indice de masse corporelle 194

Indice de production 291-292, 296-298, 422

Indice des prix à la production 291, 296-297

Indice des prix à la consommation harmonisés 135-138

Indice des prix agricole 324

Industrie 52, 96-97, 103-104, 114, 120, 126-129, 132-133, 206, 235, 273-314, 323-326, 339, 373, 397, 400, 403-404, 409-411, 415-416, 422-425, 429-430, 438, 446, 449, 451, 453-455, 466, 471-472, 475-476, 482-483, 518

Industrie automobile 294

Industrie et construction 290-298

Industrie manufacturière 114, 120, 278-285, 292, 416, 483

Industries extractives 278-284, 292-294

Inégalité de répartition des revenus 222

Inflation 121, 135-138, 291, 452

Informatique 142, 174-179, 294, 299, 301-305, 357-358, 360, 466, 483, 486, 489

Innovation 10, 220, 290, 422, 461-463, 471-472, 476-480, 482, 484, 494, 501, 519-520

Institutions sans but lucratif au service des ménages 105, 107-108, 509

Instrument financier d'orientation de la pêche 344

Intensité énergétique 446-447, 452-453, 520

Internet 482-488, 490-494, 518

Invalidité 190, 195, 198, 236, 239-240

Investissement 22, 78, 95-96, 105, 107-109, 113, 121, 139, 142-143, 149-155, 157-158, 162, 180, 182-184, 220, 275-276, 278-279, 289-290, 359, 423-425, 435, 471, 476, 482, 487, 501, 520 Investissements directs étrangers 149-155

Jeunes 15, 22, 52, 79-80, 83, 85, 163-164, 167-169, 173, 195, 259, 379, 520

Jeunes quittant prématurément l'école 167

K

Kyoto 377, 398-403, 406



L

Lait 320, 329-330, 334-335, 338
Langues étrangères 163-164, 170-172, 174, 479
Large bande 491
Légumes 329, 331, 333
Lisbonne 10, 51, 62, 78, 126, 164, 171, 174, 180, 182-183, 189-190, 247-248, 275, 299, 307, 397, 471-472, 476, 517-520
Lits d'hôpital 200-202
Logement 63, 135, 138-139, 219, 229-230, 232-236, 239, 463

M

Maastricht 121-122, 124, 135
Main-d'ouvre 62, 66, 78, 97, 102, 109, 126-134, 247, 264, 277-278, 284-285, 290-291, 294, 299, 302, 318, 321-322, 423, 462, 467, 470, 520
Maladies professionnelles 206-207
Marchandises 95, 142, 355, 369, 377-380, 382-383, 388-393, 446
Mariage 33, 39-40, 43
Maritime 357, 361, 377-379, 382-383, 388-390, 451
Matériel de transport 293-295, 298, 361-362, 370-371
Matières premières 291, 361-362, 370-371, 414, 446
Mécanisme de taux de change 121
Médecins 199-201, 203
Ménage(s) 96, 105, 107-110, 112-113, 119, 122, 124, 135, 138-141, 162, 180, 182-184, 196, 219-236, 238-239, 249, 252, 254-

255, 259, 261, 263-264, 268, 399, 410-411, 414-416, 423, 446,

449, 451, 453-456, 483-485, 494, 509-510

Mortalité infantile 51, 189-190, 209-216

Mondialisation 97, 126, 290, 377

N

NACE (nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne) 96-98, 103, 106, 126-127, 276-278, 291-292, 299-300, 307, 425, 470, 483, 489-492, 551

Naissances 15, 22, 33-35, 39-50, 53, 59-60, 209-211

Nations unies 16-22, 35, 38, 41, 43, 45, 51, 59, 64, 82-84, 90, 155-158, 162, 210, 339, 357, 361, 369, 383, 398, 401, 406, 426

Niveaux de prix 97-99, 102, 139, 141, 232, 237, 324, 356, 504

Nomenclature combinée 291, 362, 373

Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) 32, 44, 49, 66, 76-77, 80, 86-89, 209, 251-252, 502-513, 547-550

Norme spéciale de diffusion de données (SDDS) 11, 519

Nucléaire 293-295, 436, 438, 442, 446, 461

Nuitées (dans des hôtels ou des établissements similaires) 307-311, 313

0

Obésité 194-196 Occupation 194, 248, 264, 308 Office européen des brevets 479-482 Ovins et caprins 334, 338 Ozone 403-405, 409

P

Pacte de stabilité et de croissance 113

Papier et carton 339, 342-343 Parités des pouvoirs d'achat 97 Part de marché 442-443, 445, 493, 495-496 Partenaires commerciaux 368-369 Passagers 142, 357, 377, 381-387 Patients 51, 189, 199-202 Pauvreté 155, 219-221, 223-227, 233, 339, 353, 520-521 Pêche 10, 97, 103-104, 114-115, 120, 273, 276, 317, 344-350, 426, 451 Personnel 9, 119, 126-127, 134, 163, 168, 182, 184, 199-200, 202, 255, 275-276, 282, 381-382, 462-470, 483, 487 Personnes âgées 15, 23, 30, 33, 52, 78-80, 84-89, 109, 167, 180-181, 190, 199, 221-222, 227, 236-237, 240, 247-248, 251, 255, 259-261, 263-264, 469, 485-488, 508, 511-513 Personnes employées 127, 254, 263, 284-285, 295, 303, 467, 489 Personnes inactives 80, 271 Personnes tuées dans les accidents de la route 381 Pesticides 336-337, 397 Petites et moyennes entreprises (PME) 114, 120, 275-277 Pétrole brut 329, 436, 438, 440-441, 446, 450, 453 PIB par habitant 22, 96-99, 220, 269, 502, 504-505, 520-521 Places-lits 308, 310, 312 Poids 194, 295, 334, 346-347, 349-350, 388-390, 393 Politique agricole commune (PAC) 317, 324, 336 Politique commune de la pêche (PCP) 344 Politique industrielle 276, 290 Politique monétaire 121-122, 135, 291, 517-518 Pollution de l'air 397, 400, 403-409, Population 10, 13-92, 96, 109-110, 126, 129, 157, 162-165, 167, 169, 173-176, 180-181, 190, 192-199, 206-207, 209-210, 212, 219-226, 233, 235-236, 242-243, 247-249, 251-255, 259, 261, 263-265, 267-268, 278, 288, 307, 312, 317, 329, 335, 381, 404-405, 410-413, 415, 426, 429, 462-463, 467, 479, 484, 496, 502, 506-508, 510, 512-513 Population, accroissement 19-20, 23, 33-38 Population, âgée de 65 ans et plus 80, 82, 90, 92 Population, densité 506 Population, partant en vacances 312 Porcins 334 Pouvoirs publics 411, 471, 483, 488, 490 Précipitations 410-411, 413 Prestations sociales 109, 113, 119, 220-221, 236-241, 509 Principaux indicateurs économiques européens (PIEE) 291, 518-519 Prises, en régions de pêche 426 Prix 95-104, 106-107, 109, 111, 116-117, 120-121, 123-124, 127-128, 134-141, 156, 183, 199, 230, 232, 237, 242, 289, 291-292, 296-297, 299, 317, 324-329, 336, 356, 362, 377, 435-436, 442, 446, 452-457, 483, 493-494, 497-498, 504, 518, 520 Prix à la consommation 121, 135-138, 326, 518 Prix à la production 291-292, 296-297, 324-327 Prix à la production pour le marché intérieur 292, 296-297 Prix agricoles 324 Prix de l'énergie 453-457 Prix, télécommunications fixes 497-498 Problèmes de santé 190, 194-198, 207, 209, 403, 405

Procédure concernant les déficits excessifs 113

PRODCOM (statistiques sur la production de biens manufacturés) 291-292, 295-296, 422

Production 9, 95-105, 107, 109-114, 119, 130-132, 149, 155, 157-158, 189, 229, 232-233, 275-279, 281, 284-285, 288-298, 317-320, 324-334, 336, 338-345, 349-350, 356-358, 398-400, 403, 410-411, 414-416, 420, 422-423, 429, 435-445, 448, 461, 476, 480, 502, 504, 517, 520-521

Production agricole 318, 325-327, 331-334, 336

Production animale 325-326, 330, 336

Production d'énergie 319, 436-441

Production économique 96-104, 420

Production végétale 324-326, 329, 336

Productivité de la main-d'ouvre 97, 102, 290, 294, 299, 302, 520 Produit intérieur brut (PIB) 22, 95-102, 105-111, 113-121, 128, 134, 139, 142, 145, 149-152, 156, 182-184, 200, 220, 229, 232, 236-238, 240, 269, 271, 289-290, 307-308, 313-314, 328, 354-356, 381-382, 384, 389-391, 399, 420-422, 446, 452, 470-474, 484, 492-494, 501-502, 504-505, 520-521

Produits agricoles 320, 324, 329-336, 372

Produits alimentaires, boissons et tabac 292-293, 295, 306, 370-371 Produits chimiques 336, 361-362, 370-371, 397, 422-423, 471

Programme de Doha pour le développement 353

Projections démographiques 15-16, 20-23, 52, 66, 80

Protection sociale 15, 22, 51, 79, 96, 114, 118, 174-175, 178-179, 200, 219, 236-241, 247, 259, 264, 517

Pyramide démographique 23, 52

Pyramide des âges 15, 28-29, 31, 33, 212

Q

Qualifications 163-164, 173, 180, 259

R

Recensement 15, 22, 25, 67-68, 233, 318

Réchauffement de la planète 401, 406, 453

Recherche et développement 275, 301-302, 377, 461-463, 471-475, 479, 520

Réfugiés 16, 63-65, 74

Régions 9, 16, 18, 22-23, 32-33, 40, 44, 49, 62, 65-68, 76-77, 80, 86-89, 97, 139, 194, 209, 251-252, 307, 317-318, 344, 346-347, 360, 381, 403, 410, 499-513

Rémunération des salariés 96, 109-111, 119, 134, 354, 509

Répartition des revenus 111, 220, 222

Réseau public de distribution d'eau 410

Réseaux transeuropéens 377, 502

Ressources en eau douce 398, 410-412

Ressources humaines dans les sciences et les technologies 468 Ressources naturelles 318, 336, 397-398, 411, 420, 426, 436-437, 446, 520-521

Retraite 15, 22-23, 52, 65-66, 78, 80, 95, 109, 190-191, 220-221, 236, 269, 318

Revenu 96, 109-114, 119, 124, 127-128, 130, 142, 155-156, 158, 190, 198, 219-222, 224-226, 229, 233, 238, 269, 277, 324, 327-328, 369, 372-373, 501-502, 509

Revenu disponible 109-110, 112, 220, 222, 224, 226, 509

Revenu équivalent 220, 225

Risque de pauvreté 220-221, 223-227, 520-521

Rotation de l'emploi 269-272

S

Salaire minimum 127, 130

Salaires 109-110, 126-134, 142, 222, 229, 278

Santé 15-16, 22, 51-52, 55-57, 63, 78-79, 97, 114, 118, 138, 155, 157, 174-175, 178-179, 187-216, 230, 236-237, 239, 276, 357, 397-398, 403-406, 422, 426, 461, 466, 503, 520-521 Santé publique 51, 189-191, 195, 200, 210, 398, 422

Sciages 339-341

Science et technologie 10, 459-498

Sécurité au travail 189-190, 206-208

Septième programme-cadre 461

Services aux entreprises et services financiers 103-104

Services financiers 96-97, 103-104, 142, 276, 278, 300, 357-358, 360

Société de l'information 9, 461-462, 482-492, 494

Soins de santé 51-52, 78-79, 199-205, 236-237, 239

Solde des échanges extérieurs de biens et de services 105, 107

Solde migratoire 16, 33, 35, 37-38, 65-68, 75-77

Solde public 113, 116-117

Sorties, hôpital 199, 201, 204-205

Stabilité des prix 121, 135

Standard de pouvoir d'achat 96-99, 102-103, 140-141, 182, 184-185, 229, 232, 237, 239, 356, 504, 520

Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie 190, 220, 233

Statistiques conjoncturelles sur les entreprises 279, 291-292, 300 Statistiques structurelles des entreprises 276-277, 290-291, 299

Stratégie européenne pour l'emploi 180, 247, 269

Structures des entreprises 276-290, 299

Superficie agricole 318, 321, 323, 336-338

Superficie agricole utilisée 318, 321, 323, 336-338



Superficie boisée 321, 323
Superficie des terres 318, 321, 323, 336
Superficie irrigable 320, 336, 338
Surcharge pondérale 194-196
Sylviculture 276, 317-318, 339-343, 399
Symboles statistiques 8, 553-556
Système européen de comptes 98, 106, 110, 113, 119, 229, 242, 388-389, 438
Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale 200, 236
Système statistique européen 9-11, 22, 502

Т

Taux brut de natalité 39, 43-44 Taux brut d'exploitation 290, 294, 299, 302 Taux d'activité 80, 268 Taux d'intérêt à long terme 95, 121-125 Taux de change 95, 97, 117, 121-125, 139-141 Taux de chômage 80, 164, 237, 259-263, 512, 520 Taux de mortalité standardisés 209, 212 Taux de risque de pauvreté 220-221, 223-227, 520-521 Taux d'intérêt 95, 121-125 Technologies de l'information (et de la communication) 161, 163, 290, 461, 482-484, 491-492, 494 Télécommunications 96, 300-303, 305, 493-498, 501 Télécommunications fixes 493, 495, 497-498 Télécommunications mobiles 493, 496 Temps partiel 39, 97, 102, 127, 248, 258, 264-265, 267, 278, 283 Temps plein 97, 102, 126-129, 132-133, 163, 166, 184, 258, 265, 267, 278, 318, 322, 490-492 Tourisme 275, 307-314, 317, 503 Traité d'Amsterdam 62, 219, 247 Traité de Rome 317 Traitement ambulatoire 199-200 Traitement des eaux usées urbaines 411 Transferts sociaux 105, 119, 220-221, 224-227, 509, 520-521 Transport 78, 96, 104, 139, 142, 184, 206-207, 229, 292-295, 298-299, 307, 333, 357, 361-362, 370-371, 375-393, 398, 400, 403-404, 409, 411, 415, 420, 424, 426, 429, 446, 449-452, 501-502, 520-521 Transport intérieur de marchandises 378-379, 389-392 Transport intérieur de passagers 379-380, 382, 384 Transports et communications 279-280, 282, 284-285, 323 Travail des métaux 292-295, 298

Travail et son marché – l'emploi 264-268 Travail et son marché – le chômage 259-263



Union économique et monétaire (UEM) 95, 121, 136, 517 Utilisateurs industriels (énergie) 454 Utilisation d'internet, lieu 486 Utilisation des terres 318-323



Vacances 97, 126, 247, 264-266, 307-308, 310, 312
Vaches laitières 320, 406
Valeur ajoutée 96-97, 103-104, 134, 189, 276-278, 281, 284-286, 290-293, 295, 299, 301, 303, 324-326, 328, 358, 493
Viande 295, 329, 334-335
Voies navigables intérieures 378, 380, 391
Voitures 295, 380, 382, 398
Volaille 330, 338, 406
Volume de ventes 291, 306

SÉLECTION D'AUTRES PUBLICATIONS D'EUROSTAT

Vous trouverez ci-après quelques informations sur une brève sélection de publications d'Eurostat. Vous pouvez télécharger gratuitement les publications disponibles en format PDF à partir du site web d'Eurostat, à l'adresse http://ec.europa.eu/eurostat. Vous pouvez commander les versions papier de ces publications auprès d'EU Bookshop, à l'adresse http://bookshop.europa.eu. Les versions papier des pocketbooks sont disponibles gratuitement, tandis que les publications plus importantes, de la collection «Livres statistiques», sont payantes.

-- Autolia

KEY FIGURES ON EUROPE: 2007/08 EDITION

Langues disponibles: anglais Collection: pocketbooks Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-06613-9 ISSN: 1830-7892

No catalogue: KS-EI-07-001-EN

Prix (HT): gratuit

Cette publication fournit un ensemble varié de données statistiques clé sur l'Union Européenne. Les données couvrent généralement le total de l'Union Européenne (EU-27), la zone euro et les Etats Membres, et - lorsque disponible - les pays candidats, les pays de l'AELE, le Japon et les Etats-Unis. La présentation suit en grande partie les neuf thèmes statistiques de la base de données d'Eurostat diffusée gratuitement: Economie et finances; population et conditions sociales; industrie, commerce et services; agriculture et pêche; commerce extérieur; transports; environnement et énergie; science et technologie; et statistiques régionales.



ANNUAIRE RÉGIONAL D'EUROSTAT 2007

Langues disponibles: allemand, anglais, français

Collection: livres statistiques Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-05077-0

ISSN: 1681-9306

No catalogue: KS-AF-07-001-FR

Prix (HT): 30 EUR

L'Annuaire régional 2007 d'Eurostat constitue une mine d'informations sur la vie dans les régions des 27 États membres de l'Union européenne et, cette année, également des pays de l'AELE. Si vous voulez en savoir plus sur la manière dont les régions d'Europe évoluent dans un certain nombre de domaines statistiques, voici la publication qu'il vous faut! Les textes ont été rédigés par des experts des divers domaines statistiques et sont accompagnés de cartes statistiques, de figures et de tableaux sur chaque sujet. Un vaste ensemble de données régionales sont présentées sur les thèmes suivants: population, produit intérieur brut, comptes des ménages, marché du travail, productivité du travail, statistiques urbaines, science, technologie et innovation, statistiques structurelles des entreprises, transports, tourisme, éducation et agriculture.



MEASURING PROGRESS TOWARDS A MORE SUSTAINABLE EUROPE – 2007 MONITORING REPORT OF THE EU SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-05043-5 No catalogue: KS-77-07-115-EN

Prix (HT): 35 EUR

La stratégie européenne en faveur du développement durable, adoptée par le Conseil Européen à Göteborg en 2001, et révisée en juin 2006, a pour but l'amélioration continue de la qualité de la vie pour les générations actuelles et futures. Le rapport de suivi d'Eurostat, qui doit être publié tous les deux ans, étaye le rapport de situation de la Commission européenne sur la mise en oeuvre de la stratégie. Il fournit un tableau statistique objectif des progrès accomplis, utilisant comme base l'ensemble des indicateurs de développement durable de l'UE. Des règles quantitatives appliquées de manière cohérente à tous les indicateurs, et visualisées grâce à des symboles météorologiques, permettent d'évaluer de manière relative si l'Europe progresse dans la bonne direction, et avec suffisamment de rapidité, étant donnés les objectifs et cibles définis dans la stratégie. Les données présentées couvrent la période de 1990 à 2006 (ou la dernière année disponible). Elles illustrent l'étendue des sujets liés au développement durable, et devraient contribuer à une meilleure sensibilisation aux chances et défis qui nous attendent.





TAXATION TRENDS IN THE EUROPEAN UNION: DATA FOR THE EU MEMBER STATES AND NORWAY (2007 EDITION)

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-04865-4 No catalogue: KS-DU-07-001-EN

Prix (HT): 40 EUR

Ce rapport contient une analyse statistique et économique détaillée des systèmes d'imposition des Etats Membres de l'Union européenne et de la Norvège. Les données sont présentées dans un cadre statistique unifié (le système harmonisé SEC95 des comptes nationaux et régionaux) qui permet d'évaluer les systèmes hétérogènes d'imposition nationaux sur une base comparable.

Les classifications type des recettes fiscales (par type d'impôts ou de niveaux de gouvernement) présentées dans la plupart des statistiques de recettes fiscales internationales sont difficiles à interpréter en termes économiques. Cette publication offre une classification des recettes fiscales selon les fonctions économiques (c.à.d. selon qu'elles sont prélevées sur le travail, la consommation et le capital). Cette classification est basée sur les données détaillées d'imposition et les calculs des États membres pour allouer les recettes de l'impôt sur le revenu personnel. Elle présente également des indicateurs statistiques (les taux implicites ou ITR) de la pression fiscale effective moyenne sur le travail, la consommation et le capital. Les chapitres par pays donnent un aperçu du système d'imposition de chacun des 28 pays couverts, des tendances des recettes fiscales et des principaux changements récents de politique. Des tableaux détaillés permettent la comparaison entre les différents pays et les moyennes européennes. Les données couvrent la période 1995-2005 et sont présentées sont présentées en pourcentage du PIB et en pourcentage de l'imposition totale.



STATISTICAL PORTRAIT OF THE EUROPEAN UNION 2008 – EUROPEAN YEAR OF INTERCULTURAL DIALOGUE

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-06600-9

ISSN: 1830-7906

No catalogue: KS-EP-07-001-EN

Prix (HT): gratuit

Cette brochure d'Eurostat célèbre l'Année Européenne 2008 du Dialogue Interculturel dont l'objectif est de promouvoir le dialogue, la connaissance et les compétences qui permettent à toutes les personnes vivant en Europe de faire face à une société de plus en plus complexe; une société qui se doit d'être ouverte au monde et respectueuse de la diversité culturelle, tout en étant basée sur un ensemble de valeurs communes. Cette brochure présente des données statistiques concernant des domaines qui traitent de divers aspects des sociétés multiculturelles susceptibles de promouvoir le dialogue. La brochure tend à donner un aperçu de l'éventail des données européennes disponibles à ce sujet mais ne représente en aucun cas un recensement exhaustif de toutes les données qui existent sur le thème en question. Les données couvrent un large éventail de régions statistiques, la plupart du temps pour le total de l'Union européenne (EU-27) et les Etats Membres. Lorsqu'elle est disponible, l'information est également présentée pour les pays candidats, les pays EFTA ainsi que d'autres pays.



CULTURAL STATISTICS (2007 EDITION)

Langues disponibles: anglais Collection: pocketbooks Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-05547-8 No catalogue: KS-77-07-296-EN

Prix (HT): gratuit

Ce pocketbook présente les principales statistiques culturelles comparables au niveau européen. Une sélection de tableaux et de graphiques illustre différents aspects de la vie culturelle des 27 États membres de l'UE, des pays candidats et des pays de l'AELE: patrimoine culturel, entreprises et emploi dans certains secteurs culturels: édition, architecture et cinéma, commerce international de biens culturels, dépenses des ménages pour la culture, participation et temps consacré aux activités culturelles. Premier de ce type, l'ouvrage se veut modeste dans son champ d'application et ne prétend pas à l'exhaustivité. Un commentaire succinct sur les données ainsi que des notes méthodologiques complètent cet aperçu des statistiques culturelles. Le pocketbook repose essentiellement sur les résultats d'enquêtes harmonisées et de travaux antérieurs réalisés dans le cadre du système statistique européen.



EUROPEAN BUSINESS: FACTS AND FIGURES (2007 EDITION)

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-07024-2

ISSN: 1830-8147

No catalogue: KS-DA-07-001-EN

Prix (HT): 25 EUR

Cette publication fournit une vue d'ensemble complète de la structure, de l'évolution et des caractéristiques des entreprises européennes et de leurs différents secteurs d'activité: de l'énergie et des industries extractives aux communications, en passant par les services d'information et les médias. La publication présente les dernières statistiques disponibles provenant d'un large éventail de sources et décrivant pour chaque activité: la production et l'emploi, la spécialisation nationale et la distribution régionale, la structure des coûts, la productivité et la rentabilité, l'importance des petites et moyennes entreprises (PME), le commerce extérieur, etc.



PANORAMA ON TOURISM (2007 EDITION)

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier (avec CD-ROM), PDF

ISBN: 978-92-79-04901-9 No catalogue: KS-77-07-074-EN

Prix (HT): 20 EUR

Le Panorama fournit une vue d'ensemble du tourisme en Europe et décrit ce que ce secteur représente dans les États membres de l'UE, les pays candidats et les pays de l'AELE. Il se concentre sur des informations générales qui demeurent constantes dans le temps et aborde notamment les récentes tendances, le comportement touristique des Européens et différents aspects du tourisme dans les pays de l'UE.



PANORAMA ON EUROPEAN UNION TRADE - DATA 1999-2006 (2007 EDITION)

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-05826-4 No catalogue: KS-DJ-07-001-EN

Prix (HT): 15 EUR

Ce Panorama a pour but de décrire les caractéristiques et tendances du commerce extérieur de l'Union européenne au cours de la période 1999-2006. Il met en évidence la place de l'UE sur le marché mondial et analyse ses échanges commerciaux avec ses principaux pays partenaires ainsi que le type de produits échangés. Le Panorama se penche également sur le commerce entre les 27 Etats membres et sur celui de la zone euro. L'impact de l'élargissement en 2007 ainsi que les relations commerciales entre l'Union européenne et les pays candidats font l'objet de sections spécifiques.



PANORAMA OF ENERGY – ENERGY STATISTICS TO SUPPORT EU POLICIES AND SOLUTIONS (2007 EDITION)

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier (avec CD-ROM), PDF

ISBN: 92-79-03894-X

No catalogue: KS-76-06-604-EN

Prix (HT): 35 EUR

Cette première édition du panorama sur l'énergie s'efforce de délivrer des caractéristiques globales de la situation énergétique en Europe, utilisant les données officielles les plus récentes disponibles à Eurostat. Elle couvre les principaux thèmes énergétiques pour l'EU-25 ainsi que pour chaque État membre et les quantifie. Les politiques énergétiques communautaires méritent une attention particulière; afin de démontrer la nature dynamique du sujet et comment de nouvelles politiques réclament de nouvelles solutions, quelques projets statistiques illustrent les travaux de développement récents en coopération avec les États membres. Un CD est inclus qui, outre une quantité substantielle d'informations documentaires, invite le lecteur à examiner les données statistiques à l'aide d'un outil de présentation numérique facile d'utilisation.





ENERGY, TRANSPORT AND ENVIRONMENT INDICATORS

Langues disponibles: anglais Collection: pocketbooks Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-06613-9 ISSN: 1725-4566

No catalogue: KS-EI-07-001-EN

Prix (HT): gratuit

Le pocketbook multi-thèmes «Energy, Transport and Environment» indicators comprend un large ensemble de données collectées par Eurostat et l'Agence Européenne de l'Environnement. L'objectif de cette publication est de fournir une vue globale sur les indicateurs les plus pertinents de l'énergie, du transport et de l'environnement avec une orientation particulière vers le développement durable. Elle présente des données des pays membres de l'Union Européenne ainsi que des pays candidats et des pays de l'AELE.



PANORAMA OF TRANSPORT (2007 EDITION)

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-04618-6 ISSN: 1725-275X

No catalogue: KS-DA-07-001-EN

Prix (HT): 25 EUR

Le «Panorama des Transports» présente une analyse statistique des transports dans l'Union européenne, récemment élargie à la Bulgarie et à la Roumanie, ainsi que dans les pays de l'AELE et les pays candidats. Quelques comparaisons avec les Etats-Unis et le Japon ont été réalisées chaque fois que possible.br> A côté du détail du trafic (mouvements de véhicules) et du transport proprement dit (mouvements des personnes et des biens), l'analyse porte également sur les infrastructures, les ressources, le transport en tant que secteur à part entière de l'économie, la sécurité et l'impact sur la consommation d'énergie et sur l'environnement.



CONSUMERS IN EUROPE (2007 EDITION)

Langues disponibles: anglais Collection: livres statistiques Format: papier, PDF ISBN: 978-92-79-04596-7 Catalogue no: KS-DY-07-001-EN

Prix (HT): 25 EUR

Cette publication rassemble les informations les plus pertinentes et utiles pour l'évaluation et le développement de la politique des consommateurs. Elle inclut des données de sources variées produites par Eurostat et par d'autres services de la Commission ainsi que des données d'enquêtes et d'études externes. Cette édition est centrée sur les services d'intérêts généraux. Bien que son objectif premier soit d'aider les acteurs politiques au niveau européen à mieux comprendre les besoins des consommateurs en général, cette publication devrait aussi être utile à d'autres acteurs impliqués dans les questions relatives aux consommateurs, tels que les organisations de consommateurs, d'autres autorités publiques et même des producteurs de biens et services. C'est la troisième édition d'une série de publications. Les données couvrent la période 1999-2006.

Commission européenne

L'Europe en chiffres - Annuaire Eurostat 2008

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

 $2008-566~\mathrm{p.}-21~\mathrm{x}~29,7~\mathrm{cm}$

ISBN 978-92-79-06608-5 ISSN 1560-490X

Prix au Luxembourg (TVA exclue): EUR 30